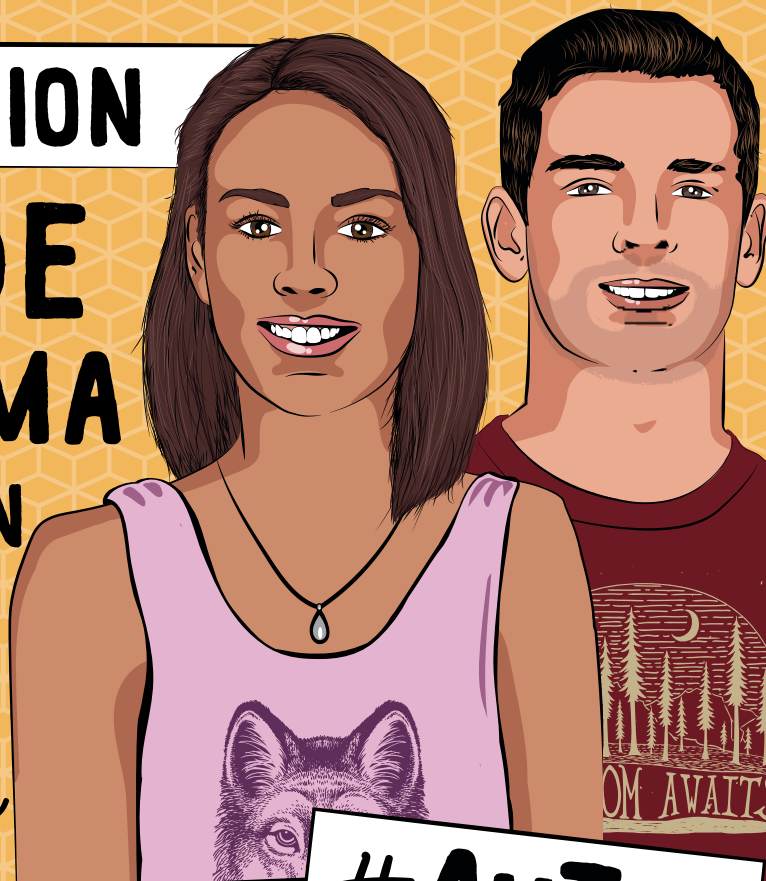


GUIDE DE L'APPRENTISSAGE 2016

MA RÉGION M'AIDE POUR MA FORMATION



+ de 350
diplômes
accessibles

POUR TOUT SAVOIR

SUR LES FORMATIONS DU CAP

AU DIPLÔME D'INGÉNIEUR

EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

#AUTOP

ÉDITO

L'apprentissage, voie d'avenir et de réussite

Depuis de nombreuses années, la Région Centre-Val de Loire investit pour promouvoir l'apprentissage, considérant qu'il offre l'une des meilleures voies d'accès vers une bonne insertion professionnelle. C'est ainsi que le Centre-Val de Loire figure dans le palmarès des Régions françaises pour la part des jeunes accédant à l'apprentissage et pour sa participation financière par apprenti. Cette année, les inscriptions dans ces filières ont progressé de 5 %.

L'apprentissage doit plus que jamais être considéré comme une voie d'excellence et d'accomplissement : le taux moyen de réussite à l'examen supérieur était supérieur à 83 % l'an passé.

Notre ambition d'un apprentissage de qualité se fixe un triple objectif :

- 📖 l'élévation du niveau de qualification, avec plus de 27 % des apprentis qui préparent aujourd'hui une formation de niveau supérieur,
- 📖 l'accès à la qualification pour tous avec le maintien d'une offre de formation en direction des premiers niveaux de qualification (CAP),
- 📖 une offre de formation de proximité afin de rapprocher les formations des jeunes.

Pour les jeunes, notre action dans les CFA et les lieux de formation vise l'égalité des chances et se traduit par :

- 📖 Une offre de formation leur permettant d'accéder à tous les niveaux de qualification. Depuis 2005 ce sont 270 nouvelles formations dont 145 relevant du supérieur qui ont ainsi été ouvertes dans les CFA. Cette année l'offre de formation est encore diversifiée et renforcée avec 21 nouvelles formations ouvertes à la rentrée. Au total ce sont 800 formations par apprentissage qui sont proposées et 354 diplômes du CAP au titre d'ingénieur.
- 📖 Des accompagnements adaptés pour les jeunes en situation de fragilité scolaire.
- 📖 Des aides financières facilitant la formation : transport, hébergement et restauration, aide à l'acquisition du premier équipement professionnel, chèque culture, etc.
- 📖 Des investissements très importants dans les CFA avec la construction et la réhabilitation de locaux ou le financement d'équipements afin d'offrir aux jeunes les meilleures conditions de formation.

Nous accompagnons financièrement les 11 000 employeurs qui accueillent les apprentis, au-delà des mesures nationales et la formation des maîtres d'apprentissage.

Enfin, nous mettons tout en oeuvre pour que près de 20 000 jeunes femmes et hommes puissent accéder à un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel, CAP, Bac Professionnel, BTS, Licence professionnelle, diplôme d'ingénieur en bénéficiant d'un parcours de formation adapté à leurs besoins et dans les meilleures conditions de vie.

Nous avons conçu ce guide de l'apprentissage pour vous aider dans votre recherche de formation et pour répondre à vos questions.

Cathy MÜNSCH-MASSET

Vice-Présidente
de la Région Centre-Val de Loire,

François BONNEAU,

Président de la Région Centre-Val de Loire
déléguée à l'Éducation et à l'Apprentissage

SOMMAIRE

JE VEUX ENTREPRENDRE UN APPRENTISSAGE...	4
L'apprentissage, qu'est-ce que c'est ?	4
Qui peut entrer en apprentissage ? Et à quel âge ?	5
L'apprentissage et la mixité des métiers	5
L'apprentissage et le handicap	6
Comment choisir un métier et un parcours professionnel ?	6
Comment trouver une entreprise et un maître d'apprentissage ?	7
Qu'est-ce qu'un maître d'apprentissage ?	7
Quels sont les avantages financiers pour l'entreprise qui m'accueille ?	8
Le contrat d'apprentissage : ses droits et ses obligations	10
Quelle est la durée du contrat d'apprentissage ?	11
Comment résilier le contrat d'apprentissage ?	12
Qui assure les frais de formation de l'apprenti ?	12
À quelle rémunération ai-je droit ?	13
Quelles aides spécifiques pour l'apprenti handicapé ?	14
Quel est le temps de travail dans l'entreprise ?	14
Quels sont mes avantages sociaux ?	15
Que faire en cas de difficultés ?	17
Et après le contrat d'apprentissage ?	17
En région Centre-Val de Loire, l'égalité des chances, ça se partage !	18
LES NIVEAUX DE FORMATION	22
LISTE DES MÉTIERS ET FORMATIONS PRÉPARÉS EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE	25
LES ADRESSES UTILES	55
Les Dispositifs d'Initiation des Métiers en Alternance (DIMA)	55
Les CFA et UFA en région Centre-Val de Loire	56
Les espaces de médiation dans les CFA de la région Centre-Val de Loire	64
Les Points d'Accueil, d'Information et d'Orientation	65
Les Chambres Consulaires par département	68
Les services de l'État par département	70
Les contacts de la région Centre-Val de Loire	71

JE VEUX ENTREPRENDRE UN APPRENTISSAGE...



L'apprentissage, qu'est-ce que c'est ?

Une formation complète à un métier qui comprend **un enseignement théorique** en Centre de Formation d'Apprentis (CFA), **et une formation pratique au sein d'une entreprise privée ou publique.**

Un véritable tremplin pour décrocher un emploi.

En choisissant d'entrer en apprentissage, vous allez acquérir une première expérience professionnelle, mais aussi découvrir le monde de l'entreprise, signer un contrat de travail et toucher un salaire.

350 diplômes et presque... tous les métiers.

Quel que soit votre niveau scolaire, l'apprentissage vous donne accès à la préparation de près de 350 diplômes professionnels ou technologiques du CAP au diplôme d'ingénieur (Bac +5). Vous pouvez envisager une très grande diversité **de métiers dans de nombreux secteurs d'activité professionnels** comme l'informa-

tique, la conception-multimédia, l'alimentation, l'hôtellerie, le bâtiment, la coiffure, la comptabilité...

Toutefois, certaines professions du secteur médical et paramédical (médecin, pharmacien, dentiste...) ne sont pas accessibles par cette voie, ainsi que la plupart des professions libérales (avocat, notaire...) ou les métiers de la fonction publique (armée, police, Éducation Nationale...), pour lesquels il faut passer un concours.


Les adresses des structures d'accueil, d'information et d'orientation sont disponibles sur www.etoile.regioncentre-valde Loire.fr et p. 65 du guide.

À tout moment de votre parcours de formation, il vous est possible de changer d'orientation, de vous spécialiser, de conclure un contrat d'apprentissage ou, encore de revenir vers des études scolaires, universitaires.

Qui peut entrer en apprentissage ? Et à quel âge ?

L'apprentissage est une voie ouverte à toutes et tous, et quel que soit le métier que vous avez envisagé. La condition indispensable est d'**avoir entre 16 et 25 ans**.


Toutefois, il est possible d'obtenir une dérogation dans certaines situations. Par exemple :

 **Si vous avez entre 25 et 30 ans** vous pouvez suivre une formation par apprentissage :

- **Poursuivre une première formation** débütée par un premier contrat d'apprentissage et pour préparer un diplôme supérieur à celui précédemment obtenu.

- **Si votre premier contrat d'apprenti a été rompu** pour des causes indépendantes de votre volonté (inaptitude physique et temporaire, cessation d'activité de l'employeur, faute de l'employeur ou manquements répétés à ses obligations).

- **Si vous êtes reconnu comme travailleur handicapé** par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), il n'y a pas de limite d'âge pour suivre une formation en apprentissage. Celle-ci sera aménagée tant dans sa durée que dans son déroulement. Une aide financière peut vous être accordée par l'AGEFIP.

 **Le Dispositif d'Initiation aux Métiers en l'Alternance (DIMA)**. Le temps d'une année scolaire, il permet à des collégiens, ayant atteint l'âge de 15 ans, de découvrir grâce à l'alternance, un ou plusieurs métiers. Cette formation lui permet de commencer une activité de type professionnel en demeurant sous statut scolaire. La formation n'est pas rémunérée. Le jeune doit avoir l'accord de ses parents (ou représentants légaux). Il doit avertir de ses démarches le principal du collège. L'élève peut à tout moment arrêter son DIMA et réintégrer son cursus scolaire.

L'apprentissage et la mixité des métiers

L'apprentissage concerne aussi bien les filles que les garçons. La Région Centre-Val de Loire, soutenue par l'Europe, l'État et les branches professionnelles, s'attache à développer la mixité dans tous les métiers.

Elle entend privilégier tous les projets favorisant l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et contribuer ainsi à renforcer la mixité des emplois.

L'apprentissage et le handicap

Toute personne reconnue handicapée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) peut suivre une formation en apprentissage. Son contrat d'apprentissage sera alors aménagé tant dans sa durée que dans son déroulement. Les CDAPH siègent dans les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH). L'apprenti bénéficiera de mesures d'adaptation et d'aménagements particuliers. Une aide financière pourra lui être accordée par l'AGE-FIPH.

📖 L'employeur percevra des primes spécifiques lorsqu'il forme un apprenti handicapé (Cf. p. 8)

Qu'est-ce qu'une MDPH ? Où les trouver et comment m'y rendre ? Retrouvez ces Informations sur www.handicap.gouv.fr

Un exemple d'accompagnement vers l'insertion de public handicapé : **le Centre de Formation d'Apprentis Spécialisé public Handicap** qui accueille chaque année plus de 200 jeunes handicapés.

Outre les formations indiquées dans le guide, le CFAS public Handicap est susceptible de vous accompagner dans la préparation de toute formation de niveau 5 (CAP) ou Bac Pro 3 ans par la voie de l'apprentissage.

Le CFA Spécialisé public Handicapé vous accompagnera dans toutes vos démarches.

Comment choisir un métier et un parcours professionnel ?

Vous cherchez votre voie, vous vous interrogez sur votre futur métier et la formation pour y arriver ? N'hésitez pas à prendre conseil auprès des professionnels du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) du Centre-Val de Loire. Présents dans chaque département, ils peuvent vous aider dans toutes vos démarches : découvrir un métier, définir un projet, choisir une formation, chercher une entreprise...

Vous pouvez les rencontrer dans :

- 📖 les Centres d'Aide à la Décision (Chambres de Métiers et de l'Artisanat),
- 📖 les Points A (Chambres de Commerce et d'Industrie),
- 📖 les Missions Locales,
- 📖 le Réseau Information Jeunesse (CRIJ, BIJ, PIJ),
- 📖 les Centres d'Information et d'Orientation (CIO),
- 📖 l'ONISEP
- 📖 le Pôle Emploi
- 📖 CAP Emploi


Les coordonnées de ces structures sont disponibles sur www.etoile.regioncentre-valde Loire.fr (rubrique "Trouver un lieu d'information en région centre-val de Loire") ou en téléphonant au 0 800 222 100 (service et appel gratuit depuis un fixe ou un mobile).


Informez-vous aussi lors des portes ouvertes organisées par les Centres de Formation d'Apprentis, les dates sont disponibles sur www.etoile.regioncentre-valde Loire.fr et les adresses de ces structures p. 56 du guide. L'offre de formation est également disponible sur www.etoile.regioncentre-valde Loire.fr et p. 25 du guide.

Comment trouver une entreprise et un maître d'apprentissage ?


La démarche s'assimile à une véritable recherche d'emploi.

C'est pourquoi il est important de lister les entreprises susceptibles de répondre au mieux à votre demande d'apprentissage avant toute démarche. Pour obtenir des adresses d'artisans, de commerçants, d'agriculteurs, de PME-PMI ou d'entreprises recevant habituellement des apprentis, vous pouvez :


 vous rapprocher de votre **Centre de Formation d'Apprentis ou Unité de Formation par Apprentissage** ;

 vous adresser aux **Centres d'Aide à la Décision**. Dans ce cadre, un site Internet, réalisé sous la forme d'une bourse régionale en ligne dédiée aux contrats en alternance, a été développé à l'initiative des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de la région ; il s'agit de www.centre-alternance.fr ;

 vous adresser aux **Points Apprentissage des CCI** ;


 vous rendre à l'agence du **Pôle Emploi** le plus proche pour y trouver des offres d'emploi dont certaines pour des contrats d'apprentissage ou pour consulter les annuaires professionnels ;

 consulter **des sites** qui recensent les entreprises inscrites dans les registres des Chambres de Commerce et d'Industrie de la région comme www.fichentreprise.com ;

 contacter le réseau des **Missions Locales**. Ces structures ont en effet pour mission d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle.

Le meilleur atout reste le contact direct avec les employeurs et la candidature spontanée. L'expérience prouve, en effet, que c'est par le biais des démarches personnelles que l'on trouve le plus souvent son maître d'apprentissage.

Les sites à consulter :

 La bourse régionale en ligne dédiée aux contrats en alternance : www.centre-alternance.fr (un site développé à l'initiative des Chambres de Métiers et de l'Artisanat).

 www.fichentreprise.com qui recense les entreprises inscrites dans les registres des Chambres de Commerce et d'Industrie de la région.

Qu'est-ce qu'un maître d'apprentissage ?

C'est le responsable de votre formation pratique au sein de l'entreprise. Ce tuteur professionnel peut être le chef d'entreprise ou un de ses salariés. Il est en relation avec le CFA qui assure le suivi de votre parcours de formation. Sa mission est de vous transmettre le savoir-faire et les compétences professionnelles nécessaires

à l'obtention du diplôme que vous préparez. Le maître d'apprentissage ne doit accompagner que deux apprentis maximum et répondre à certaines obligations : avoir un diplôme équivalent à celui que vous préparez et 2 ans d'expérience (ou justifier de 3 ans d'expérience).

Quels sont les avantages financiers pour l'entreprise qui m'accueille ?

Les aides de la Région Centre-Val de Loire	Intitulé de l'aide	Détail de l'aide	1 ^{re} année du contrat	2 ^e et 3 ^e année du contrat
	Prime Apprentissage	Prime visant à soutenir l'effort de formation de l'entreprise	1 000 €	
	Prime primo recruteur	<ul style="list-style-type: none"> Entreprises n'ayant jamais recruté d'apprenti ou n'en ayant pas recruté depuis au moins 5 ans. Embauche d'un apprenti de 18 ans et + préparant une formation de niveau CAP 	500 €	
	Prime formation maître d'apprentissage	Suivi d'une formation organisée par les CFA ou une structure agréée par la Région sur les missions tutorales du maître d'apprentissage	500 €	
	Prime au recrutement d'un apprenti fonction publique	Employeurs publics (fonction publique territoriale et hospitalière) recrutant un 1 ^{er} apprenti ou un apprenti supplémentaire par rapport à l'effectif au 01.01 de l'année de conclusion du contrat	1 000 €	

Les aides de l'état	Aide au recrutement d'un apprenti	Embauche d'un 1 ^{er} apprenti ou d'un apprenti supplémentaire par rapport à l'effectif au 01.01 de l'année de conclusion du contrat	1 000 €	
	Aide « TPE jeunes apprentis »	<ul style="list-style-type: none"> Aide réservée aux entreprises recrutant un apprenti de moins de 18 ans Aide plafonnée à 1 100 € par trimestre pendant la 1^{re} année de formation 	Jusqu'à 4 400 € (12 mois de contrat)	
	Crédits d'impôt apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> Employer un apprenti pendant plus d'un mois Vaut pour la première année de formation conduisant à un diplôme de niveau III ou inférieur (BTS, DUT, Bac, CAP...). 	1 600 € par apprenti	

Les aides de l'Agefiph (secteur privé)	Aides à l'employeur pour recrutement d'un apprenti travailleur handicapé (TH)	Embauche d'un apprenti TH en CDD	Jusqu'à 3 000 € * <i>*1 500 €/ tranche de 6 mois</i>	
		Embauche d'un apprenti TH en CDI	13 000 € (échéances versées en fonction de la durée d'apprentissage)	
	Aide à la pérennisation du contrat d'apprentissage TH	Embauche d'un apprenti TH en CDI ou CDD d'au moins 12 mois	A l'issue de la période d'apprentissage : de 1 000 € à 4 000 € selon la nature du contrat	

Les aides du RIPH (fonction publique)	Aides à l'employeur pour recrutement d'un apprenti TH	Embauche d'un apprenti TH	80 % du coût salarial annuel chargé par année d'apprentissage	
		Aide financière destinée à la prise en charge (par un opérateur externe) des frais d'accompagnement des apprentis en situation de handicap	520 fois le SMIC horaire brut par année d'apprentissage	
	Aide à la pérennisation du contrat d'apprentissage TH	Embauche d'un apprenti TH en CDI	1 600 €	
	Aide pour l'apprenti	Aide à la formation	1 525 €	

Les aides de l'État, de la Région, de l'Agefiph et du FIPHP sont cumulables (sous réserve de modifications susceptibles d'être apportées à ces aides)

Modalités et conditions de versement	Les aides de la Région Centre-Val de Loire
Entreprises de moins de 11 salariés	
<ul style="list-style-type: none"> • Versée en une seule fois à l'issue de chaque année de formation • Conditions d'assiduité de l'apprenti au CFA 	
Entreprises de moins de 11 salariés	
<ul style="list-style-type: none"> • Versée en une seule fois à l'issue de la 1^{re} année de formation • Conditions d'assiduité de l'apprenti au CFA 	
Entreprises de moins de 11 salariés	
<ul style="list-style-type: none"> • Versée en une seule fois à l'issue de la 1^{re} année de formation • Pas de condition d'assiduité de l'apprenti au CFA 	
Employeurs publics de moins de 250 salariés	
<ul style="list-style-type: none"> • Prime acquise à l'issue des 45 premiers jours, consécutifs ou non, de formation pratique en entreprise • Versée en une seule fois • Pas de condition d'assiduité de l'apprenti au CFA 	
Entreprises de moins de 250 salariés	Les aides de l'État
<ul style="list-style-type: none"> • Prime acquise à l'issue des 45 premiers jours, consécutifs ou non, de formation pratique en entreprise • Versée en une seule fois - pas de condition d'assiduité de l'apprenti au CFA 	
Entreprises de moins de 11 salariés	
<ul style="list-style-type: none"> • Aide versée trimestriellement • Pas de condition d'assiduité de l'apprenti au CFA • L'aide s'arrête à la fin de la 1^{re} année de formation ou en cas de rupture du contrat • Faire la demande en ligne sur le site internet www.alternance.emploi.gouv.fr 	
Entreprises éligibles : entreprises imposées d'après leur bénéfice réel ou exonérées en application de critères particuliers (nouvelles entreprises, jeunes entreprises innovantes, entreprises implantées en Zones Franches Urbaines, etc.). Pas de condition de taille de l'entreprise.	
<ul style="list-style-type: none"> • Le crédit peut être porté à 2 200 € pour les apprentis en situation de handicap ou en situation de risque d'exclusion. 	
Entreprises du secteur privé sans conditions de taille (les établissements sous accord sont éligibles s'ils remplissent leur obligation d'emploi au 31/12 de N-1)	Les aides de l'Agefiph (secteur privé)
<ul style="list-style-type: none"> • Versée à la date de décision en début de contrat, puis au 13^e mois, 19^e mois, 25^e mois (justificatif = bulletin de salaire) • Pas de condition d'assiduité de l'apprenti au CFA • La demande doit être déposée dans les trois mois qui suivent la signature du contrat 	
Entreprises du secteur privé sans conditions de taille (les établissements sous accord sont éligibles s'ils remplissent leur obligation d'emploi au 31/12 de N-1)	
<ul style="list-style-type: none"> • Modalités de versement à définir. • Pas de condition d'assiduité de l'apprenti au CFA • La demande doit être déposée dans les trois mois qui suivent la signature du contrat 	
Entreprises du secteur privé sans conditions de taille (les établissements sous accord sont éligibles s'ils remplissent leur obligation d'emploi au 31/12 de N-1)	
<ul style="list-style-type: none"> • La demande doit être déposée dans les trois mois qui suivent la signature du contrat 	
Versement à terme échu	Les aides du FIPHP (fonction publique)
<ul style="list-style-type: none"> • Versement à l'apprenti, via l'employeur public • Montant forfaitaire (non soumis à cotisation) • Versement à la confirmation de l'embauche 	

Le contrat d'apprentissage : ses droits et ses obligations

Après avoir trouvé l'entreprise qui va vous accueillir, vous allez devoir signer un contrat d'apprentissage pour une durée déterminée avec votre employeur. Si vous êtes mineur, c'est votre représentant légal qui doit donner son accord.

Ce véritable contrat de travail est établi sur un formulaire pré-imprimé qui a été visé par le ministère du travail. Une fois signé par les parties concernées, votre contrat d'apprentissage est ensuite adressé pour enregistrement soit à la Chambre de Commerce et d'Industrie, soit à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, soit à la Chambre d'Agriculture. Vous le recevrez ensuite personnellement.

Avant votre embauche, vous devrez passer une visite médicale auprès de la médecine du travail. L'avis du médecin est joint au contrat d'apprentissage lors de son enregistrement. Cet avis doit préciser les éventuelles autorisations pour les mineurs d'effectuer des heures supplémentaires, d'utiliser des machines dangereuses et des produits nocifs. Enfin, le contrat d'apprentissage est visé par l'**administration chargée du contrôle de l'application de la législation du travail et des lois sociales** (DIRECCTE, inspection du travail et de la protection sociale agricole, inspection du travail, des transports, inspection de la jeunesse et des sports).

Les droits et les obligations liés au contrat d'apprentissage

Comme tout contrat de travail, le contrat d'apprentissage crée des devoirs et des obligations pour les signataires.

L'apprenti s'engage à :

- 📖 Respecter les horaires du contrat ;
- 📖 Travailler pour l'employeur ;
- 📖 Suivre la formation au C.F.A. et en entreprise ;
- 📖 Respecter le règlement intérieur du C.F.A. et de l'entreprise ;
- 📖 Se présenter à l'examen du diplôme prévu au contrat d'apprentissage.

L'employeur s'engage à :

- 📖 Respecter les horaires du contrat ;
- 📖 Verser un salaire à l'apprenti ;
- 📖 Confier à l'apprenti des missions en lien avec le diplôme préparé ;
- 📖 Inscrire l'apprenti dans le C.F.A. dispensant la formation et lui permettre de suivre les enseignements dispensés par celui-ci ;
- 📖 Assurer à l'apprenti une formation professionnelle et pratique ;
- 📖 Prendre part aux actions de coordination avec le C.F.A. ;
- 📖 Inscrire l'apprenti à l'examen.

Le Centre de Formation d'Apprentis s'engage à :

- 📖 Dispenser une formation générale, technologique et pratique, qui complète la formation reçue en entreprise et qui s'articule avec elle ;
- 📖 Définir les objectifs de la formation et organiser les journées d'information ou de formation pour les maîtres d'apprentissage ;
- 📖 Assurer le suivi du parcours de formation de l'apprenti en lien avec l'entreprise et à mettre à la disposition du maître d'apprentissage les documents pédagogiques dont il peut avoir besoin.

Quelle est la durée du contrat d'apprentissage ?

Elle est généralement de 2 ans mais elle peut varier de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Elle peut également être réduite ou allongée dans les cas suivants :

<p>Diminution sur demande si le contrat initial est de 2 ans, la durée peut varier de 6 mois à 1 an, quand la formation a pour objet l'acquisition d'un diplôme ou titre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❑ de même niveau et en rapport avec un diplôme ou titre obtenu dans le cadre d'un précédent contrat, ❑ de niveau inférieur à un diplôme ou titre déjà obtenu, ❑ dont une partie a été obtenue par la VAE, (dont la préparation a été commencée sous un autre statut). 	<p>Diminution sur demande pour passer de 2 ans à 1 an pour tenir compte du niveau initial de compétence de l'apprenti.</p> <p>Diminution de droit pour passer de 2 ans à 1 an pour les personnes qui ont bénéficié d'une formation pendant 1 an au moins à temps complet sous statut scolaire ou par contrat de professionnalisation et qui entrent en apprentissage pour achever cette formation</p> <p>Réduction du contrat d'1 an sur demande pour les personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❑ ayant effectué un stage de formation professionnelle conventionné en vue d'acquérir une qualification, ❑ déjà titulaires d'un diplôme ou titre de niveau supérieur à celui qu'elles souhaitent préparer, ❑ déjà titulaires d'un diplôme ou titre qui désirent préparer une qualification de même niveau, lorsque la nouvelle qualification est en rapport direct avec celle du 1^{er} diplôme ou titre. 	1 an
<p>Augmentation possible pour passer de 2 ans à 3 ans pour tenir compte du niveau initial de compétence de l'apprenti</p>		3 ans
<p>Si l'apprenti est reconnu handicapé</p>		4 ans

📦 En cas d'échec à l'examen

Vous avez la possibilité de **prolonger votre contrat d'une année au plus**. Soit avec le même employeur, soit en concluant un nouveau contrat avec un autre employeur.

📦 En cas d'absence pour raison de santé

Le contrat peut être prolongé jusqu'à la session suivante si le directeur du C.F.A. estime que votre préparation a été insuffisante pour vous permettre de vous présenter à l'examen.

📦 Combien de temps dure la période d'essai ?

Votre contrat comporte une période d'essai de 45 jours (Code du travail - Art. L6222-18), pendant laquelle le contrat peut être rompu sans préavis, ni formalités particulières par l'employeur, vous-même ou votre représentant légal. Cette période débute à compter de la date effective du contrat inscrite

sur celui-ci. Cette date peut être différente de la date de signature du contrat.

Si au terme de votre contrat, vous signez un **contrat à durée indéterminée** avec la même entreprise, **aucune période d'essai** ne peut vous être imposée, sauf dispositions conventionnelles contraires.

En outre, la durée du contrat d'apprentissage sera prise en compte pour le calcul de votre rémunération et de votre ancienneté.



Comment résilier le contrat d'apprentissage ?

Au-delà de la période d'essai, le contrat se poursuit jusqu'à son terme sauf dans les cas suivants :

❑ Résiliation du contrat d'apprentissage à votre seule initiative en cas d'obtention du diplôme ou du titre préparé ;

❑ Résiliation d'un commun accord ;

❑ Jugement du Conseil de Prud'hommes en cas de faute grave ou de manquements répétés de l'une des parties à ses obligations ;

❑ Inaptitude de l'apprenti à exercer le métier choisi.

Un document type de résiliation doit être rempli et enregistré par les services compétents en cas de rupture.

Qui assure les frais de formation de l'apprenti ?

La formation au C.F.A. est gratuite pour l'apprenti (en dehors du transport, de l'hébergement et de la restauration qui seront abordés plus loin dans le guide). Son coût est en moyenne d'environ 6 000 € par jeune formé. Il est pris en charge en grande partie par la Région Centre-Val de Loire, mais aussi par la taxe d'apprentissage versée par les entreprises.

Des financements complémentaires sont apportés par l'Union Européenne et l'État.

Il peut rester à votre charge les éventuels frais d'inscription et l'achat de petits matériels et fournitures scolaires et professionnels.

Se renseigner auprès du C.F.A. pour connaître le montant des frais éventuels.

A quelle rémunération ai-je droit ?

Votre nouveau statut de salarié vous permet de recevoir une rémunération, déterminée par un pourcentage du Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC*).

Celui-ci est calculé en fonction de votre âge et de votre ancienneté dans le contrat d'apprentissage et sous réserve de dispositions contractuelles plus favorables.

Année d'apprentissage	Age de l'apprenti		
	Jusqu'à 17 ans inclus	De 18 à 20 ans inclus	21 ans et plus inclus
1 ^{re} année	25 % (366,65 €)	41 % (601,31 €)	53 % (777,31 €)
2 ^e année	37 % (542,65 €)	49 % (718,64 €)	61 % (894,64 €)
3 ^e année	53 % (777,31 €)	65 % (953,30 €)	78 % (1 143,96 €)

*Les conventions ou accords collectifs de branches ou d'entreprises peuvent fixer des rémunérations minimales plus élevées.

Au 1^{er} janvier 2016, le SMIC horaire brut s'élève à 9,67 €, soit 1466,62 € brut mensuels sur la base de la durée légale de 35 heures hebdomadaires.

À quelle rémunération ai-je droit, si je passe d'une tranche d'âge à une autre ?

Lorsque vous atteignez l'âge de 18 ou de 21 ans, le taux de rémunération change le premier jour du mois qui suit votre anniversaire.

Et dans le secteur public ?

Si vous êtes accueilli dans une entreprise du secteur public (administrations de l'État, Mairies, Conseils généraux, établissements hospitaliers, Chambres Consulaires, etc.), votre rémunération est augmentée de 10 % pour la préparation des diplômes de niveau IV (BAC PRO - BREVET PROFESSIONNEL...) et de 20 % pour la préparation des diplômes de niveau III (BTS - DUT...) et plus généralement, les diplômes de l'enseignement supérieur.

Et si la durée de mon contrat est modifiée ?

Toute réduction ou allongement de la durée du contrat a une incidence sur le montant de la rémunération de l'apprenti. Pour en savoir plus : www.service.public.fr

Si je signe un nouveau contrat ?

Avec le même employeur, votre rémunération est au moins égale ou supérieure (voir tableau ci-dessus) à celle que vous perceviez ; lorsque ce nouveau contrat est conclu avec un autre

employeur, votre rémunération est au moins égale à la rémunération minimale à laquelle vous pouviez prétendre lors de la dernière année du contrat précédent, sauf lorsque l'application des rémunérations en fonction de votre âge est plus favorable.

Et si j'échoue à l'examen ?

Le contrat d'apprentissage peut être prolongé d'un an, soit par la reconduction du contrat initial, soit par la conclusion d'un nouveau contrat d'apprentissage avec un nouvel employeur. Vous percevrez alors la même rémunération que celle perçue au cours de l'année précédant la prolongation de l'apprentissage.

Exonérations liées au salaire

Votre salaire d'apprenti est exonéré des cotisations sociales, de la Contribution au Remboursement de la Dette Sociale (CRDS) et de la Contribution Sociale Généralisée (CSG).

À savoir : les revenus de l'apprenti ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu dans la limite du SMIC annuel. Cela s'applique également au foyer fiscal des parents si l'apprenti y est rattaché.



Quelles aides spécifiques pour l'apprenti handicapé ?

L'AGEFIPH peut accorder au jeune apprenti :

Pour la personne :

- 1500 € pour un contrat d'apprentissage de 6 à 11 mois. Le montant est doublé (3 000 €) si le salarié est âgé de 45 ans et plus.


- 3 000 € pour un contrat d'apprentissage de 12 mois et plus. Le montant est doublé (6 000 €) si le salarié est âgé de 45 ans et plus.


Se renseigner auprès de l'AGEFIPH
www.agefiph.fr


Quel est le temps de travail dans l'entreprise ?

À 18 ans et plus, vous êtes soumis aux mêmes règles que les autres salariés de l'entreprise. **Le temps que vous consacrez aux enseignements en C.F.A., est compris dans votre temps de travail (35h/semaine)** sauf s'il s'agit de modules complémentaires librement choisis et acceptés par le C.F.A.

Par contre, si vous avez **moins de 18 ans**, vous ne pouvez pas travailler :

-  **plus de 8 heures par jour** (à titre exceptionnel, des dérogations peuvent être accordées dans la limite de 5 heures par semaine, par l'inspecteur du travail après avis conforme du médecin du travail) ;

-  **plus de 4h30 consécutives** (au terme desquelles vous devez bénéficier d'une pause de 30 minutes consécutives) ;

-  **plus que la durée légale du travail, vous ne pouvez donc pas effectuer d'heures supplémentaires** (sauf dérogation de l'Inspecteur du Travail dans les conditions précisées ci-dessus).

En outre, 2 jours de repos consécutifs par semaine doivent vous être accordés.

Le travail de nuit et le travail du dimanche Il est **interdit aux apprentis** âgés de moins de 18 ans de travailler entre 22 heures et 6 heures du matin, ainsi que le dimanche. Néanmoins, des **dérogations peuvent être accordées** par l'inspecteur du travail pour certains **établissements commerciaux et ceux de spectacle**.

C'est le cas pour les **apprentis boulangers** qui peuvent être autorisés à travailler avant 6 heures du matin (4 heures du matin maximum) afin de pouvoir participer à un cycle de fabrication du pain ; ceci sous réserve que soient assurés un repos quotidien de 12 heures et un repos hebdomadaire de deux jours consécutifs.

Les travaux dangereux

La réglementation en vigueur depuis le 2 mai 2015 simplifie les modalités de déroger à l'affectation de jeunes de plus de 15 ans et de moins de 18 ans à des travaux interdits* à des fins de formation professionnelle. L'obligation de demander une dérogation à l'inspecteur du travail avant d'affecter de jeunes mineurs à ce type de travaux est remplacée par l'envoi d'une simple déclaration de l'employeur sous sa responsabilité. L'utilisation d'échelles, d'escabeaux et de marchepieds devient par ailleurs possible pour des travaux de faible risque et de courte durée.

Pour en savoir plus : www.travailler-mieux.gouv.fr/Protection-de-la-sante-des-jeunes

** les travaux interdits, non susceptibles de dérogation avant l'évolution de la réglementation, le restent.*

Quels sont mes avantages sociaux ?

Sécurité sociale et mutuelle

Comme tous les salariés, vous dépendez du **régime général de la sécurité sociale** et vous pouvez bénéficier de ses prestations : remboursement de frais médicaux, indemnités journalières en cas de maladie, couverture médicale en cas d'accident du travail lors de votre présence en entreprise, en C.F.A. ou à l'occasion des trajets du domicile aux différents lieux de votre apprentissage.

En cas d'absence en entreprise ou au CFA, vous devez fournir obligatoirement un justificatif.

En cas de maladie, pour une absence de 24h, vous devez fournir un certificat médical.

Au-delà de 24h, vous devez adresser dans un délai de 48h un avis d'arrêt de travail (volets 1 et 2 à la sécurité sociale de votre domicile, volet 3 à votre entreprise et photocopie au CFA).

A partir du 1^{er} janvier 2016, une couverture complémentaire santé collective (**mutuelle d'entreprise**) doit être proposée par l'entreprise à tous les salariés, n'en disposant pas déjà, car la sécurité sociale ne rembourse pas la totalité des frais médicaux. Il est fortement conseillé de

vous rapprocher de votre entreprise et pour en savoir plus : www.service-public.fr

Allocation logement

Si vous n'habitez plus chez vos parents et si vous payez un loyer, vous pouvez avoir droit à une allocation logement. Faites une demande auprès de votre caisse d'allocations familiales (www.caf.fr).

Allocations familiales

Elles sont maintenues **aux parents de l'apprenti jusqu'à ses 20 ans**, si sa rémunération ne dépasse pas 55 % du SMIC ou du salaire de référence (avantages en nature inclus). Les parents doivent fournir une attestation trimestrielle prouvant la poursuite d'études. Cette allocation est également prévue pour les apprentis chargés de famille.

Allocation de rentrée scolaire

Elle est versée aux familles qui ont au moins **un enfant en charge âgé de 6 à 18 ans**, scolarisé, étudiant ou en apprentissage sous conditions de ressources.

Se renseigner auprès de votre caisse d'allocations familiales (www.caf.fr).

Allocations de chômage

Après la **fin de votre contrat**, si vous n'avez pas été recruté par l'employeur, vous pouvez percevoir des allocations de chômage dont le montant sera calculé sur le salaire perçu en apprentissage. Pour en bénéficier, il faut vous **inscrire comme demandeur d'emploi** auprès de Pôle Emploi.

En cas de rupture du contrat à l'initiative de l'apprenti avant le terme fixé initialement, et qui fait suite à l'obtention du diplôme ou du titre homologué (suivant l'article L.115-2 du Code du Travail), le Pôle Emploi considère qu'il s'agit d'une démission ayant des conséquences sur les droits de l'apprenti.

Congés payés

Ils sont identiques à ceux des salariés d'entreprise : **5 semaines payées par an au minimum** (soit 2 jours et demi-ouvrables de repos par mois de travail effectif accompli au cours de la période de référence, à savoir du 1^{er} juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours). Ils sont accordés **en dehors des périodes d'enseignement**. Enfin, si vous êtes âgé de moins de 21 ans au 30 avril de l'année précédente, vous avez droit, à un congé sans solde de 30 jours ouvrables.

Congés pour événements familiaux

L'apprenti peut bénéficier de **congés légaux pour événements familiaux** : mariage (4 jours), Journée d'Appel de Préparation à la Défense (1 jour), décès du conjoint ou de l'enfant (2 jours) et décès du père ou de la mère (1 jour), congé paternité (14 jours), congé maternité.

Congés précédant les épreuves de l'examen préparé

Vous avez droit à un **congé spécial de 5 jours** dans le mois qui précède les épreuves de votre examen. Si au cours de cette période le C.F.A. organise une préparation à l'examen, vous êtes tenu d'assister à cette préparation.

Congé examen de droit commun

Vous bénéficiez d'un **congé examen de droit commun de 3 jours** rémunérés pour vous présenter aux examens de votre choix, c'est-à-dire à des épreuves autres que celles nécessaires pour l'obtention du diplôme préparé.



Que faire en cas de difficultés ?

Vous pouvez exprimer toutes les difficultés rencontrées dans l'exécution de votre contrat d'apprentissage **dans l'Espace de médiation de votre C.F.A.**

En lien permanent avec les équipes (pédagogie, animation, administration) de votre établissement, ce lieu d'écoute assure une médiation entre l'apprenti et l'employeur grâce à une analyse objective des difficultés rencontrées.

En cas de rupture du contrat, il vous accompagne dans une nouvelle démarche d'accès à une qualification.

Retrouvez la liste des espaces de médiation dans les CFA en page 64.

Les contrôles du respect du contrat d'apprentissage

En cas de **non-respect des droits et obligations liés au contrat d'apprentissage**, vous devez savoir que celui-ci est soumis à un double contrôle de la part de :

- **L'inspection de l'apprentissage (SAIA)**, chargée de suivre le bon déroulement de la formation et ses aspects pédagogiques ;
- **L'inspection du travail (DIRECCTE, ITEPSA, ITT)**, qui veille à l'application de la réglementation. Si l'employeur méconnaît ses obligations, la poursuite des contrats en cours et la possibilité de continuer à engager des apprentis peuvent être remises en cause par le Préfet ou le chef du service chargé du contrôle de l'application de la législation du travail et des lois sociales, dans la branche dont relève l'entreprise.

Et après le contrat d'apprentissage ?

À la **fin du contrat d'apprentissage**, votre employeur est tenu de vous délivrer un certificat de travail.

Si au terme de votre contrat, vous **signez un contrat à durée indéterminée** avec la même entreprise, **aucune période d'essai** ne peut être imposée, sauf dispositions conventionnelles contraires. En outre, la durée du contrat d'apprentissage sera prise en compte pour le calcul de votre rémunération et votre ancienneté de salarié.

Vous pouvez signer des contrats d'apprentissage successifs pour préparer des diplômes ou des titres homologués sanctionnant des formations de même niveau ou de niveau plus élevé.

Si vous souhaitez continuer à suivre des études théoriques, **vous avez la possibilité de réintégrer le système scolaire ou universitaire**, en fonction du niveau que vous aurez acquis au terme de votre apprentissage.

Vous bénéficiez de l'allocation-chômage durant votre période de recherche d'emploi. Toutefois

en cas de départ volontaire, le versement des allocations sera subordonné à une décision favorable de Pôle Emploi.

Et pourquoi pas créer votre entreprise grâce à « Graine de Boîte » ?

« Graine de Boîte », c'est un concours qui vous offre l'opportunité, durant votre formation en CFA, de découvrir les étapes essentielles suivies par un créateur d'entreprise. En constituant un projet virtuel mais, non moins réaliste de création ou de reprise d'entreprise, vous vous préparez concrètement à créer votre propre activité ! Ce concours s'adresse à deux catégories de jeunes :

- élèves et apprentis préparant un **Bac Professionnel, un Bac Général et Technologique (seconde, première, terminale), une Mention Complémentaire, un Brevet Technique des Métiers, ou Brevet Professionnel (diplôme de niveau IV) des lycées généraux et technologiques, des lycées avec section d'enseignement professionnel et des Centres de Formation d'Apprentis publics et privés, situés en région Centre-Val de Loire,**

- étudiants et apprentis **en BTS des lycées et des CFA (diplôme de niveau III)**.

Les équipes candidates composées de **cinq personnes** maximum, doivent remettre un dossier au Conseil régional. Un jury régional sélectionnera les 6 meilleurs dossiers et une soutenance orale des six équipes permettra de déterminer le lauréat de l'année dans chaque catégorie. **Les lauréats gagneront un ordinateur et une imprimante d'une valeur de 900 € chacun, les seconds, un lot d'une valeur de 500 € et les troisièmes, un lot d'une valeur maximale de 250 €.**

Renseignements :
beatrice.pasquet@regioncentre.fr

Un autre contrat en alternance... le contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus

et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Son objectif **est de favoriser votre insertion ou réinsertion professionnelle**. L'employeur s'engage à assurer une formation vous permettant d'acquérir une qualification professionnelle et à vous fournir un emploi en relation avec cet objectif pendant la durée du contrat à durée déterminée ou de l'action de professionnalisation dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée. L'action de professionnalisation comporte **des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation**. Sa durée est comprise entre 6 et 12 mois. Les actions d'évaluation et d'accompagnement, ainsi que les enseignements généraux, professionnels et technologiques sont **mis en œuvre par un organisme de formation ou par l'entreprise elle-même si elle dispose d'un service de formation**.

Renseignements auprès des services de l'État

En région Centre-Val de Loire, l'égalité des chances, ça se partage !

La Région Centre-Val de Loire développe une politique dynamique en matière d'égalité des chances. À ce titre, des mesures ont été mises en œuvre pour favoriser l'accès aux savoirs et à la connaissance pour tous.

L'aide au 1^{er} équipement professionnel

Une somme de 25 € à 200 € selon la formation préparée, est accordée à la plupart des apprentis de 1^{ère} année en CAP, BEP et Baccalauréat professionnel 3 ans. Et directement en 2^{ème} année d'un CAP, CAPA et bac professionnel 3 ans pour les jeunes ayant suivi l'année scolaire précédente une formation générale, technologique ou supérieure ou réintégrant une formation initiale après sortis du système scolaire.

Renseignements auprès de votre CFA.

Transport, Hébergement, et Restauration

Lors de votre venue en formation au CFA, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels pour l'hébergement et la restauration grâce aux aides allouées par la Région Centre-Val de Loire.

Se renseigner directement auprès de votre C.F.A. pour connaître les aides spécifiques à l'hébergement, à la restauration des apprentis.

Le dispositif d'aide aux transports mis en place depuis 2011 est totalement pris en charge par la Région Centre-Val de Loire. Le montant de cette participation forfaitaire dépendra de la situation du jeune (interne, externe, demi-pensionnaire) et du nombre de kilomètres qui sépare son lieu d'habitation de son lieu de formation (CFA).

Pour les CFA situés hors région Centre-Val de Loire, vous devez vous renseigner auprès de la région d'appartenance du CFA ou auprès de l'établissement de formation directement.

Votre apprentissage se déroule loin de chez vous ? Vous avez besoin de trouver une solution d'hébergement temporaire à un faible coût en région Centre-Val de Loire ? Vous souhaitez être accompagné(e) dans votre recherche d'hébergement ?

Retrouvez sur le site www.elogement.regioncentre-valdeloire.fr des solutions d'hébergement diversifiées (chambre en résidence Habitat Jeunes, au CROUS ou en Auberge de Jeunesse, place dans un internat de CFA ou en Lycée...).

Réduction avec la carte TER Apprenti

Cette carte permet de **voyager avec une réduction de 50 % sur les parcours domicile/ lieu de formation ou domicile/entreprise.**

Pour pouvoir bénéficier de cette aide aux transports, il faut avoir moins de 26 ans, résider et faire son apprentissage sur le territoire de la région Centre-Val de Loire. Le prix de la carte est de 30 €.

Sous réserve de modifications susceptibles d'être apportées à ce dispositif.

Renseignements par téléphone auprès du Service TER Apprenti SNCF (02.47.47.14.84) ou Contact TER Centre (0 800 835 923) ou dans les gares et boutiques SNCF.*

** N°vert : appel gratuit depuis un poste fixe du lundi au vendredi de 6h30 à 19h ou site internet www.ter-sncf.com/centre-val-de-loire*

Bouger avec CLARC !

Si vous cherchez des bons plans pour vos sorties culturelles et sportives (expos, concerts, cinémas, livres, spectacles, manifestations sportives), le chéquier CLARC est fait pour vous. Il vous suffit de le commander, gratuitement, et par saison scolaire, sur le site **clarc.regioncentre.fr**, et de le récupérer ensuite auprès du correspondant CLARC de votre CFA ou encore dans le Bureau ou Point d'Information Jeunesse (BIJ ou PIJ), le plus près de chez vous.

D'une valeur totale de 50 €, le chéquier CLARC s'est ouvert, depuis 2014, au sport. Il intègre également 3 coupons avantage pour accéder gratuitement aux Turbulences-FRAC Centre (45), au Domaine régional de Chaumont-sur-Loire (41) et à l'Abbaye de Noirlac (18).

Retrouvez CLARC le Mag et ses bons plans sur clarc.regioncentre.fr et www.facebook.com/chequierCLARC

Renseignements auprès de votre CFA et sur clarc.regioncentre.fr ou auprès de l'équipe CLARC de la Région Centre-Val de Loire : 02.38.70.25.25

Aux Arts, Lycéens et Apprentis !

Vous rêvez de réaliser un film, de créer un spectacle de danse, ou de monter un groupe de musique. Votre projet peut bénéficier de l'aide financière de la Région Centre-Val de Loire grâce à l'opération «AUX ARTS, LYCEENS ET APPRENTIS !». Celui-ci doit porter sur un **thème précis.**


Cette opération soutient, encourage les pratiques artistiques et met en valeur les réalisations des élèves dans tous les domaines artistiques et culturels (arts plastiques, musique, théâtre, danse, photographique, cinéma-audiovisuel, patrimoine, livre et lecture...) développées avec leurs professeurs, en partenariat avec des artistes ou des structures professionnelles.

Renseignements auprès du Conseil régional, Virginie MULLER : virginie.muller@regioncentre.fr

Lycéens, apprentis, livres et auteurs d'aujourd'hui

est un dispositif porté par Ciclic qui propose, aux enseignants et aux élèves, de s'initier à la littérature contemporaine. Parmi une sélection de cinq ouvrages, chaque classe participante lit : un roman, une bande dessinée, un livre de poésie et rencontre un auteur et un professionnel du livre. Cette opération permet aux lycéens-nes et apprentis-ies de renouveler leur regard sur la littérature et d'éveiller leur curiosité grâce à un corpus d'œuvres de qualité.

*Renseignements auprès de Ciclic, Adrien HEUDIER : adrien.heudier@ciclic.fr : 02 47 56 08 08
Plus d'infos sur www.ciclic.fr/livreslyceens*

 **Lycéens et apprentis au cinéma** est un dispositif national d'éducation à l'image, porté en région Centre-Val de Loire par l'agence Ciclic, qui permet tous les ans, à plus de 15 000 lycéens-nes et apprentis-ies, de décou-

vrir trois œuvres cinématographiques marquantes. Pour aiguïser la curiosité et le regard critique des élèves, des ressources pédagogiques sont également mises à disposition en ligne, sur le site internet de Ciclic.

*Renseignements auprès de Ciclic, Adrien HEUDIER : adrien.heudier@ciclic.fr : 02 47 56 08 08
Plus d'infos : www.ciclic.fr/lyceens*

La carte nationale d'apprenti

Une carte nationale d'apprenti est délivrée à tous les apprentis par l'établissement de formation dont ils dépendent. Cette carte, à renouveler chaque année, permet de bénéficier **de réductions tarifaires identiques à celles dont bénéficient les étudiants.**

En cas de rupture du contrat d'apprentissage, la carte nationale d'apprenti est récupérée par l'établissement de formation.

Renseignements auprès de votre CFA ou Section d'Apprentissage.

Parcours d'Europe : se former dans un pays de l'Union Européenne :

- Euro Métiers Centre

L'apprentissage, c'est aussi le développement de périodes de mobilité professionnelle européenne, valorisation par l'attestation « Parcours d'Europe » et par un « Europass », qui constituent un atout supplémentaire à mettre en avant lors de la recherche d'un emploi ou de la poursuite de vos études. Le projet régional de mobilité européenne « Euro Métiers Centre », avec le soutien financier de l'Union Européenne (programme Erasmus+) permet sa mise en place.

Vous voulez ajouter un atout à votre formation et booster votre recherche d'emploi par une expérience de 2 à 4 semaines au sein d'une entreprise de l'Union Européenne ? C'est possible pendant votre formation ! **Pour vous aider dans votre projet**, la Région Centre-Val de Loire et l'Union Européenne financent le dispositif : **Euro Métiers Centre « premiers parcours » (du CAP au Bac pro) et Euro Métiers Centre « Bac + »** (du BTS et BAC + 3) financé par la Région Centre-Val de Loire.

Après l'obtention de votre diplôme (tous

niveaux), et pour favoriser votre insertion professionnelle, vous pouvez effectuer une période en entreprise de 12 à 26 semaines dans un pays de l'Union Européenne (également Islande, Norvège, Liechtenstein et Turquie) avec le dispositif **Eurométiers Centre « jeunes diplômés »**.

Pour toutes informations se renseigner auprès du CFA .

Le Trans'Europe Centre Apprentissage

Ouvert aux apprentis et aux lycéens de la région Centre-Val de Loire, le programme Trans'Europe Centre Apprentissage permet à des classes entières d'apprentis **(du CAP au BAC)** de bénéficier **d'un séjour d'une semaine dans un pays européen.**

La Région prend en charge le coût de la mobilité des apprentis (voyage, hébergement, visites sur place...). Il ne reste à la charge de la famille qu'une participation forfaitaire de **70 €**.

Pour toutes informations sur le Trans'Europe Centre, se renseigner auprès de votre CFA. Sous réserve de modifications susceptibles d'être apportées à ce dispositif.

Actions Internationales

Avec le dispositif « actions internationales », la Région Centre-Val de Loire soutient les déplacements pédagogiques des apprentis à l'étranger. La durée de la mobilité est d'une semaine minimum.

Les projets sont élaborés par les CFA dans le respect du cursus de formation des apprentis. Il concerne tous les apprentis quel que soit le niveau de la formation préparée.

Au plan financier, la Région peut intervenir à hauteur de 15 €/jour et par apprenti, et jusqu'à 20 €/jour, si le projet vise une zone prioritaire de coopération.

Pour toutes informations complémentaires, se renseigner auprès de votre CFA





LES NIVEAUX DE FORMATION

L'apprentissage intègre tous les niveaux de qualification et prépare à des diplômes ou titres homologués allant du niveau V au niveau I.

Il constitue une filière de formation qui permet d'accéder à de nombreux diplômes de l'enseignement technologique et profession-

nel de l'Éducation Nationale, des ministères de la Jeunesse et des Sports, du Travail ou à des diplômes spécifiques aux branches professionnelles. **Les diplômes acquis par la voie de l'apprentissage sont les mêmes que ceux acquis dans le cadre scolaire.**

Premier niveau de qualification professionnelle

Niveau V	CAP(A)	Certificat d'Aptitude Professionnelle (Agricole) Préparé en deux années, le CAP donne à son titulaire une qualification d'ouvrier qualifié ou d'employé qualifié, dans un métier déterminé.
	MC	Mention Complémentaire Après un CAP ou un BEP, la MC apporte une spécialisation supplémentaire et une meilleure adaptation à l'emploi.
	TRNCP	Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles

Équivalent Baccalauréat

Niveau IV	Bac Pro	Baccalauréat Professionnel Le Bac Pro apporte les connaissances techniques et pratiques approfondies exigées d'un professionnel. Ce diplôme, préparé généralement en trois ans, est accessible directement après le collège ou aux titulaires d'un CAP.
	BE	Brevet d'État
	BEES	Brevet d'État d'Éducateur Sportif délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports Il forme les professionnels de l'enseignement, de l'encadrement ou de l'expertise dans une discipline sportive : éducateurs sportifs et moniteurs, formateurs de cadres sportifs, entraîneurs et directeurs techniques...
	BP (A)	Brevet Professionnel (Agricole) Le BP atteste l'acquisition d'une haute qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle précise. Dans le domaine agricole, certains BPA peuvent être de niveau 5.

Niveau IV	BPJEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports Il atteste de la possession des compétences professionnelles pour exercer le métier d'amateur dans une association, un club sportif, une collectivité territoriale, une entreprise, dans le champ de la spécialité obtenue
	BTM	Brevet Technique des Métiers Le BTM vise à la haute qualification professionnelle dans le secteur de l'artisanat. Il s'adresse aux titulaires de CAP ou de BEP désireux d'évoluer vers des responsabilités d'encadrement et de production.
	CSA	Certificat de Spécialité Agricole Le CSA apporte une spécialisation complémentaire après un diplôme de niveau IV
	DE	Diplôme d'État
	MC	Mention Complémentaire Après un CAP ou un BEP, la MC apporte une spécialisation supplémentaire et une meilleure adaptation à l'emploi.
	TRNCP	Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles

Équivalent Bac +2 années d'études supérieures

Niveau III	BTS (A)	Brevet de Technicien Supérieur (Agricole) Le BTS est un diplôme spécialisé qui confère à son titulaire une qualification plus étendue que celle du technicien, lui permettant d'assumer des tâches d'encadrement.
	DE	Diplôme d'État
	DUT	Diplôme Universitaire de Technologie Le DUT sanctionne une formation de technicien supérieur. L'objectif est de former rapidement des personnels d'encadrement technique capables de s'adapter à une famille d'emplois dans la production, la recherche appliquée, les services.
	DEJEPS	Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport Il atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle de coordination et d'encadrement à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.
	TRNCP	Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles

Équivalent Bac +3 ou 4 années d'études supérieures

Niveau II	Bachelor	Bachelor
	DCG	Diplôme de Comptabilité et Gestion
	Licence Pro	Licence Professionnelle
	TRNCP	Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles

Équivalent Bac +5 années d'études supérieures

Niveau I	CST	Certificat Supérieur Technologique
	DSCG	Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion
	Ingénieur	Titre d'ingénieur Le métier de base de l'ingénieur consiste à résoudre des problèmes de nature technologique, concrets et souvent complexes, liés à la conception, à la réalisation et à la mise en œuvre de produits, de systèmes ou de services.
	MASTER	MASTER
	TRNCP	Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles



LISTE DES MÉTIERS ET FORMATIONS PRÉPARÉS EN RÉGION CENTRE

Agriculture - Aménagements paysagers - Forêt - Horticulture	26
Alimentation	28
Artisanat d'Art	30
Automobile - Réparation mécanique	30
Bâtiment - Travaux publics	32
Coiffure - Esthétique	35
Commerce - Vente - Services	36
Électricité - Électronique	39
Hôtellerie - Restauration	40
Hygiène - Environnement	41
Industrie chimique - Pharmacie	42
Industrie - Mécanique industrielle - Agro-alimentaire	43
Industrie graphique - Communication	46
Soins personnels - Santé	47
Sécurité des biens et des personnes	47
Sport - Animation - Travail social	48
Tertiaire - Bureau	49
Textile - Habillement - Cuir	52
Transport - Logistique	53

AGRICULTURE - AMENAGEMENTS PAYSAGERS - FORET - HORTICULTURE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Agroéquipement					
CFA agricole (45)		BAC PRO			
Agronomie - Productions végétales					
CFSA de l'AFTEC (28)			BTSA		
CFA Agricole (36)			BTSA		
CFA Agricole Bellegarde (45)			BTSA		
Aménagements paysagers					
CFA agricole (18/37)		BAC PRO	BTSA		
CFA de la Mouillère (45)		BAC PRO			
CFA agricole (28/36/41/45)		BAC PRO			
CFA agricole (41/45)		BPA			
ANABIOTEC					
CFA agricole (41)			BTSA		
Analyse Conduite et Stratégie de l'entreprise Agricole d'exploitation - ACSE					
CFA agricole (18/28/41)			BTSA		
CFSA de l'AFTEC (28)			BTSA		
CFA MFR UFA MFR MFEO Noyant de touraine (37)			BTSA		
Conduite et Gestion de l'exploitation Agricole					
1. Option dominante élevage					
CFA agricole (36/37)		BAC PRO			
2. Option dominante cultures					
CFA agricole (36/37/41/45)		BAC PRO			
Conduite et gestion des entreprises hippiques					
CFA Agricole (37)		BAC PRO			
Educateur Canin					
CFA Agricole (41)		BPA			
Entretien de l'espace rural					
CFA-MFR UFA Gien (45) / UFA Val de l'Indre (36)	CAPA				
Fleuriste					
CFA de la Mouillère (45)	CAPA	BP	Brevet de maîtrise		
Forêt					
CFA MFR UFA du Lochois (37)		BAC PRO			
CFA agricole (45)		BAC PRO			
Jardinier Paysagiste					
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/36/37/41/45)	CAPA				
CFA agricole (18/28/36/37/41)	CAPA				
CFA de la Mouillère (45)	CAPA				
Laboratoire contrôle qualité					
CFA agricole (41) Blois et Vendôme		BAC PRO			

AGRICULTURE - AMENAGEMENTS PAYSAGERS - FORET - HORTICULTURE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Métiers de l'Agriculture*					
CFA de la Mouillère (45)	CAPA				
CFA agricole (18/36/37/41/45)	CAPA				
CFA spécialisé Public Handicapé (18/36/41/45)	CAPA				
Productions animales					
CFA Agricole 36			BTSA		
Productions horticoles :					
Spécialités florales et légumières					
CFA agricole (41)		BAC PRO			
Spécialités florales, légumières et pépinières					
CFA agricole (45)		BAC PRO			
CFA de la Mouillère (45)		BAC PRO			
CFA de la Mouillère (45) en partenariat avec le CFA agricole (45)			BTSA		
Responsable de chantiers forestiers					
CFA agricole (45)		BPA			
Responsable d'exploitation agricole					
CFA agricole (28/36)		BPA			
Responsable d'exploitation agricole Option agriculture biologique					
CFA agricole (41)		BPA			
Sciences et Technologies Santé					
Mention Agro sciences environnement, territoires, paysage, forêt					MASTER PRO 2 ^{ème} année
Parcours 1 : forêt et agrosystèmes					
Parcours 2 : forêts et mobilisation des bois					
CFA inter-Universitaire (45)					
Mention Biologie intégrative et agro-sciences spécialité Qualité et environnement en productions animales					MASTER 2
CFA Inter-Universitaire (37)					
Services aux personnes et vente en espace rural					
CFA MFR Centre Bourgueil (37)	CAPA				
Soigneur d'équidés					
CFA agricole (37)	CAPA				
CFA Spécialisé Public Handicapé (28)	CAPA				

* «Métiers de l'Agriculture» regroupe désormais les anciennes formations:

Productions horticoles : spécialités florales, légumières et pépinières

Productions horticoles : Spécialités florales et légumières

Productions horticoles pépinières

Productions végétales

Vigne et vin

UFA : Unité de Formation par Apprentissage

AGRICULTURE - AMENAGEMENTS PAYSAGERS - FORET - HORTICULTURE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Taille et soins des arbres					
CFA agricole (37)	CSA				
Technicien Recherche Développement					
CFA agricole (41)		BPA			
Techniques Services en matériels agricoles					
CFA Académique UFA LP Ampère (41)			BTSA		
CFA MFR UFA MFEO Sorigny (37)			BTSA		
Transformations industrielles - Valorisation des ressources végétales					
CFA Inter-Universitaire (45)				Licence Pro	
Travaux de la Vigne Option vigne et Vin					
CFA agricole (37)	BPA				
Travaux des aménagements paysagers spécialité travaux de création et d'entretien					
CFA agricole (36)	BPA				
Travaux forestiers					
1- Option bûcheronnage					
CFA MFR UFA MFEO du Lochois (37)	CAPA				
CFA agricole (45)	CAPA				
2- Option sylviculture					
CFA MFR UFA MFR du Lochois (37)	CAPA				
CFA agricole (45)	CAPA				

ALIMENTATION

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Boucher					
CFA Interprofessionnel (18/28/36/41/45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/45)	CAP				
CFA Interprofessionnel (37)	CAP	BP			
Boulangier - Boulangerie spécialisée					
CFA Interprofessionnel (41/45)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/45)	CAP				
CFA Interprofessionnel (37)	CAP/MC				
CFA Interprofessionnel (18/36)	CAP	BP			
CFA Interprofessionnel (28)	CAP/MC	BP			
CFA Interprofessionnel (36)			BM		
Boulangier-Pâtissier					
CFA Compagnons du devoir (37)		BAC PRO			

ALIMENTATION

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Charcutier traiteur - Employé traiteur					
CFA Interprofessionnel (18/28/41)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/45)	CAP				
CFA Interprofessionnel (45)	CAP/MC				
CFA Interprofessionnel (37)	CAP/MC	BP			
CFA Interprofessionnel (36)	CAP/MC	BAC PRO			
Chocolatier - Confiseur					
CFA Interprofessionnel (28/37/41)	CAP				
Cuisine					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	CAP	BAC PRO			
CFA Interprofessionnel (18/28/36/41/45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/37/45)	CAP				
CFSA de l'AFTEC (28)			BAC PRO		
CFA Académique UFA LP Françoise Dolto (45)			BAC PRO		
Arts de la cuisine					
CFA Interprofessionnel (18/28/36/41/45)		BP			
CFA Les Douets Ville de Tours (37)		BP			
Cuisinier en desserts de restaurant					
CFA Interprofessionnel (28)	MC				
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	MC				
Pâtisserie boulangère					
CFA Interprofessionnel (45)	MC				
Pâtissier					
CFA Interprofessionnel (45)	CAP				
Pâtissier-Glacier-Chocolatier-Confiseur					
CFA Interprofessionnel (28)	CAP/MC				
CFA Interprofessionnel (18/45)	MC				
CFA Interprofessionnel (18/36/37/41)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
CFA Interprofessionnel (18/36/37/41/45)		BTM			
Sciences et technologies des aliments					
CFA agricole (28)			BTSA		

UFA : Unité de Formation par Apprentissage

ARTISANAT D'ART

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Cordonnier					
CFA Interprofessionnel (37)	CAP	BTM			
Décor textiles permanents et éphémères					
CFA Interprofessionnel (37)	MC				
Ebeniste					
CFA de l'agglomération orléanaise (45)	CAP				
Ferronnerie d'art					
BTP CFA (41)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (41)	CAP				
Horlogerie					
CFA Interprofessionnel (37)	CAP	BMA			
Métiers divers (bronziers, archetiers, selliers...)					
CFA Interprofessionnel (37)	CAP				
Tailleur de pierre, marbrier du bâtiment et de la décoration					
BTP CFA (37)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (45)	CAP				
Tapiserie d'ameublement : option décor ou option sièges					
CFA Interprofessionnel (37)	CAP	BTM			

AUTOMOBILE - RÉPARATION MÉCANIQUE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Construction des carrosseries					
CFA Compagnons du Devoir (37)		BAC PRO			
Maintenance des matériels					
1. Option tracteurs et matériels agricoles					
CFA MFR UFA MFEO (37-Sorigny)	CAP	BAC PRO			
CFA Académique UFA LP Pasteur (36)		BAC PRO			
CFA Agricole Bourges (18)		BAC PRO			
2. Option matériels de parcs et jardins					
CFA Interprofessionnel (45)	CAP				
CFA spécialisé Public Handicapé (45)	CAP				
CFA MFR UFA MFEO (41)	CAP				
CFA MFR UFA MFEO (37-Sorigny)		BAC PRO			
CFA Académique UFA LP Pasteur (36)		BAC PRO			
CFA Agricole Bourges (18)		BAC PRO			
3. Option travaux publics					
CFA MFR UFA MFEO (37-Sorigny)	CAP	BAC PRO			
CFA Agricole (18)		BAC PRO			

AUTOMOBILE - RÉPARATION MÉCANIQUE

Niveau des diplômes préparés

Maintenance des véhicules :

1. Option véhicules particuliers

CFA Interprofessionnel (36)

CFA spécialisé Public Handicapé (18/28/45)

CFA Interprofessionnel (18/28/41/45)

CFA MFR UFA MFEO (37-Sorigny)

CFA Est Loiret (45)

CFA Interprofessionnel (37)

2. Option motocycles

CFA Interprofessionnel (37)

CFA Interprofessionnel (45)

CFA spécialisé Public Handicapé (45)

3. Option Transports routiers

CFA des Transports (41)

Maintenance après-vente des engins publics et manutention

CFA MFR UFA MFEO - Sorigny (37)

Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile

CFA Interprofessionnel (28/36/37/41/45)

Peinture en carrosserie

CFA Interprofessionnel (28/36/41/45)

CFA Les Douets Ville de Tours (37)

CFA Spécialisé Public Handicapé (28/37/45)

Réparation des carrosseries

CFA Interprofessionnel (18/36/41)

CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/37/45)

CFA Interprofessionnel (28/45)

CFA Les Douets Ville de Tours (37)

Sciences et Technologies Mécanique conception des systèmes automobiles, contrôles et essais

CFA Inter-Universitaire (45)

	5	4	3	2	1
	CAP				
	CAP				
	CAP	BAC PRO			
	CAP	BAC PRO			
	CAP	BAC PRO			
	CAP	BAC PRO	BTS		
	CAP	BAC PRO			
	CAP				
	CAP				
	CAP	BAC PRO			
			BTS		
	MC				
	CAP				
	CAP				
	CAP	BAC PRO			
	CAP	BAC PRO			
				LICENCE PRO	

UFA : Unité de Formation par Apprentissage

BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Aménagement et finition du bâtiment					
BTP CFA (45)		BAC PRO			
Aménagement Finition					
CFA BTP (45)			BTS		
Bâtiment					
CFA Académique UFA LP M. Nadaud (37)			BTS		
Carreleur mosaïste					
BTP CFA (28/36/45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/45)	CAP				
BTP CFA(37)	CAP	BP			
Charpentier bois					
CFA Compagnons du Devoir (37/45)	CAP				
BTP CFA (37/45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (41/45)	CAP				
BTP CFA (41)	CAP	BP			
Constructeur bois					
CFA Spécialisé Public Handicapé (41)	CAP				
CFA Académique UFA LP Gaudier Brzeska (45)		BAC PRO			
BTP CFA (41)	CAP	BAC PRO			
Constructeur en canalisations de travaux publics					
BTP CFA (36/37)	CAP				
Constructeur de routes					
BTP CFA (36/37)	CAP				
CFA Académique UFA LP Gaudier Brzeska (45)	CAP				
Couvreur					
BTP CFA (28/37/45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (28/41/45)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
BTP CFA (41)	CAP	BP			
CFA Académique UFA LP Jean de Berry (18)	CAP	BP			
CFA Académique UFA LP Philibert de l'Orme (28)		BP			
Etudes économie de la construction					
CFSa de l'AFTEC - Lycée gatien (37)			BTS		
Fluide Energie Domotique					
Option Génie Climatique et fluidique					
CFA BTP (28)			BTS		
Froid et génie climatique					
1. Monteur en installations de génie climatique					
BTP CFA (28)	CAP				

BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
2. Monteur Installateur en génie Climatique et Sanitaire					
CFA BTP (28/37/45)		BP			
CFA Académique UFA LP Jean de Berry (18)		BP			
3. Technicien Maintenance des systèmes énergétiques et climatiques					
CFA Académique UFA LP Martin Nadaud (37)		BAC PRO			
Génie civil Construction durable					
CFA inter-Universitaire (18)			DUT 2 ^{ème} année		
Géomètre topographe					
CFA Académique UFA LP Gaudier Brzeska (45)			BTS		
Installateur sanitaire					
BTP CFA (28/36/37/41)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (28/41/45)	CAP				
BTP CFA (45)	CAP				
Installateur thermique					
BTP CFA (28/36/37/41/45)	CAP				
CFA Académique UFA LP Jean de Berry (18)	CAP 1 an				
CFA Académique UFA LP Château Blanc (45)	CAP 1 an				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (28/41/45)	CAP				
Intervention patrimoine bâti					
BTP CFA (41)		BAC PRO			
Maçon					
BTP CFA (37/41)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/41/45)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
BTP CFA (28/36/45)	CAP	BP			
Maintenance de bâtiments de collectivités					
CFA MFR UFA MFEO (Chaingy, 45)	CAP				
CFA BTP Saint-Pierre-Des-Corps (37)	CAP				
Menuisier					
BTP CFA (37)		BP			
CFA Académique UFA LP Jean de Berry (18)		BP			
Menuisier agenceur					
BTP CFA (28/37/45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (28/45)	CAP				
CFA Académique UFA LP Delataille (37)		BAC PRO			
CFA Académique UFA LP Ampère (41)		BAC PRO			
CFA Académique UFA Philibert de l'Orme (28)		BAC PRO			
CFA Académique UFA LP Gaudier Brzeska (45)		BAC PRO			

BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Menuisier fabricant					
BTP CFA (28/36/37/41/45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (28/41/45)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
Ouvrage du Bâtiment : Menuiserie Aluminium-verre					
CFA Académique UFA LP Martin Nadaud (37)		BAC PRO			
Peintre applicateur de revêtements					
BTP CFA (28/36/41)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (28/41/45)	CAP				
BTP CFA (37/45)	CAP	BP			
CFA Académique UFA LP Jean de Berry (18)		BP			
CFA Académique UFA LP Philibert de l'Orme (28)		BP			
Peinture-Décoration					
BTP CFA (45)		MC			
Plâtrier-Plaquiste					
CFA Spécialisé Public Handicapé (41)	CAP				
BTP CFA (41)	CAP/MC	BP			
Responsable de chantier bâtiment					
BTP CFA (45)			TRNCP		
Serrurier-Métallier					
BTP CFA (36)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (41)	CAP				
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP				
BTP CFA (41)	CAP	BP			
Systèmes constructifs bois et habitat					
CFA BTP (41)			BTS		
Solier-Moquettiste					
BTP CFA (37)	CAP				
Technicien du Bâtiment organisation et réalisation de gros œuvre					
CFA Académique UFA LP Martin Nadaud (37)		BAC PRO			
Technicien de fabrication bois et matériaux associés					
CFA Académique UFA LP Philibert de l'Orme (28)		BAC PRO			
Technicien de réparation et de modernisation des ascenseurs					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)		TRNCP			
Technicien du froid et du conditionnement de l'air					
CFA Académique UFA LP Château Blanc (45)		BAC PRO			
CFA Académique UFA LP Martin Nadaud (37)		BAC PRO			
Technicien en énergie renouvelable énergie électrique et énergie thermique					
BTP CFA (28/37)		MC			

BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques					
CFA BTP (37)		BAC PRO			
Travaux publics					
CFA Académique UFA LP Gaudier Brzeska (45)		BAC PRO			
Zinguerie					
BTP CFA (41)	MC				

UFA : Unité de Formation par Apprentissage

COIFFURE - ESTHÉTIQUE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Coiffure					
CFA Interprofessionnel (18/28/37/41/45)	CAP				
CFA Est Loiret (45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/45)	CAP				
CFA Interprofessionnel (36)	CAP		BM		
Coiffure option coloriste permanentiste ou option styliste visagiste					
CFA Interprofessionnel (37)	MC	BP			
CFA Interprofessionnel (18/28/36/41/45)		BP			
CFA Est Loiret (45)		BP			
Conseiller de vente en parfumerie cosmétique					
CFA Interprofessionnel (37)		TITRE			
Esthétique Cosmétique Parfumerie					
CFA Interprofessionnel (41)	CAP	BP			
CFA Interprofessionnel (37/45)	CAP	BP	BTS		

UFA : Unité de Formation par Apprentissage

COMMERCE - VENTE - SERVICES

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Accueil, relation Clients et usagers					
CFA Interprofessionnel (37)		BAC PRO			
CFA de l'Agglomération orléanaise (45)		BAC PRO			
Assistance, conseil, vente à distance					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)		MC			
Assurance					
CFSA de l'AFTEC (36)			BTS		
Banque					
CFA Banques (37/45)				LICENCE PRO	
Banque : option marché des particuliers					
CFA Banques (18/28/37/45)			BTS		
CFSA de l'AFTEC (45)			BTS		
Commerce					
CFA Interprofessionnel (18/28/36/37/41)		BAC PRO			
CFA Les Douets Ville de Tours (37)		BAC PRO			
CFA de l'agglomération orléanaise (45)		BAC PRO			
CFA Est Loiret (45)		BAC PRO			
CFA Académique UFA LP Châteauneuf (36)		BAC PRO			
Commerce : option technico-commerciale					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
Commerce Spécialité Marketing et nouvelles technologies de l'information et de la communication					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
Commercialisation des vins					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
Diplôme de l'école supérieure de commerce de Tours					
CFSA - ESCEM (37)					MASTER
Droit spécialité Juriste d'entreprise option commerce et finances, relations de travail					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2
Employé de commerce multispécialités					
CFA Interprofessionnel (28/41)	CAP				
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	CAP				
CFA de l'agglomération orléanaise (45)	CAP				
CFA Est Loiret (45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (28/37/45)	CAP				

COMMERCE - VENTE - SERVICES

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Employé de vente spécialisé :					
1. Option produits alimentaires					
CFA Interprofessionnel (18/28/36/37/41)	CAP				
CFA de l'agglomération orleanaise (45)	CAP				
CFA Est Loiret (45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/37/45)	CAP				
2. Option produits d'équipement courant					
CFA Interprofessionnel (18/28/36/37/41)	CAP				
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	CAP				
CFA de l'agglomération orléanaise (45)	CAP				
CFA Est Loiret (45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/37/45)	CAP				
Management de l'Expérience Client et de l'Innovation					
CFSa de la CCI 18					TRNCP
Management des unités commerciales					
CFA Interprofessionnel (18/37/41)			BTS		
CFSa de l'AFTEC (45)			BTS		
CFSa Campus Centre (36)			BTS		
Marketing					
Spécialité marketing de l'évènement sportif et culturel					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
Spécialité Marketing du produit et de l'innovation par les services					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
Négociation relation client					
CFSa Campus Centre (36)			BTS		
CFSa de l'AFTEC (37/45)			BTS		
CFA Interprofessionnel (18/28/41)			BTS		
CFA Académique UFA LP Voltaire (45)			BTS		
Professions immobilières					
CFSa de l'AFTEC (28)			BTS		
CFA Académique UFA LEGT Grandmont (37)			BTS		
CFA de l'agglomération orléanaise (45)			BTS		
Programme en Développement Commercial					
CFSa ESCEM Orléans (45)				BACHELOR 2ème et 3ème année	
Responsable en développement commercial (Réseau Négoventis)					
CFSa Campus Centre (36)				TRNCP	
CFA Interprofessionnel (18)				TRNCP	
CFSa ESCEM Orléans (45)				TRNCP	

COMMERCE - VENTE - SERVICES

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Responsable Manager de la distribution					
CFSA ESCEM Orléans (45)				TRNCP	
CFA Interprofessionnel (18)				TRNCP	
CFSA Campus Centre (36)				TRNCP	
Sciences du management Mention Management et Organisation spécialité : Management de la qualité et des projets					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2 ^e année
Services et prestations des secteurs Sanitaire et Social					
CFA Interprofessionnel (37)			BTS		
Technico-commercial					
CFA Est Loiret (45)			BTS		
Technico-commercial option : Négoce de produits Industriels					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)			BTS		
Techniques de commercialisation					
CFA Inter-Universitaire Issoudun (36)			DUT 2 ^e année		
Techniques de commercialisation orientation langues					
CFA Inter-Universitaire (37)			DUT		
Technico-commercial					
1. Option agrofournitures ou option produits d'origine forestière					
CFA agricole (36/45)			BTSA		
2. Spécialité Jardin et végétaux d'ornement					
CFA agricole (36/45)			BTSA		
3. Option animaux d'élevage et de compagnie					
CFA agricole (36)			BTSA		
Technicien d'accueil touristique					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)		TRNCP			
Tourisme					
CFA de l'agglomération orléanaise (45)			BTS		
CFA de l'AFTEC (28)			BTS		
Vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles					
CFA Interprofessionnel (36/45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (45)	CAP				
Vente					
CFA Est Loiret (45)		BAC PRO			
CFA Agglomération orléanaise (45)		BAC PRO			

ÉLECTRICITÉ - ÉLECTRONIQUE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Electrotechnique					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 37)			BTS		
CFA Académique UFA Lycée Benjamin Franklin (45)			BTS		
CFA Académique UFA Blaise Pascal (36)			BTS		
Electrotechnique analogique et micro électronique					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
Electrotechnique, Energie, Equipements Communicants					
BTP CFA (36)		BAC PRO			
CFA de l'agglomération orléanaise (45)		BAC PRO			
CFA Académique UFA LP Emile Martin (18)		BAC PRO			
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 37)		BAC PRO			
Génie électrique et informatique industrielle					
CFA Inter-Universitaire (28/36/37)			DUT 2 ^e année		
Mesures physiques					
CFA Inter-Universitaire (18)			DUT 2 ^e année		
Métiers de l'énergie - Expertise, énergétique bâtiment et systèmes industriels					
CFA Inter-Universitaire (45)				LICENCE PRO	
Préparation et réalisation d'ouvrages électriques					
BTP CFA (37/41/45)	CAP				
CFA Interprofessionnel (18)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/41/45)	CAP				
BTP CFA (28/36)	CAP	BP			
Systèmes Numériques					
CFSA de l'AFTEC (45)			BTS		
Option A : Informatique et réseaux					
CFSA AFTEC (28)			BTS		
Systèmes Numériques					
1. Télécommunications et réseaux					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 37)		BAC PRO			
CFA de l'agglomération orléanaise (45)		BAC PRO			
2. Electronique industrielle embarquée					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 37)		BAC PRO			
3. Alarme, Sécurité, Incendie					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 37)		BAC PRO			
CFA de l'agglomération orléanaise (45)		BAC PRO			
4. Electronique domestique					
CFA de l'agglomération orléanaise (45)		BAC PRO			
Technicien en réseaux électriques					
CFA Académique UFA Blaise Pascal (36)		MC			

HÔTELLERIE - RESTAURATION

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Accueil-réception					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)		MC			
Agent Polyvalent de restauration					
CFA Interprofessionnel (45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/36/37/41/45)	CAP				
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	CAP				
CFA agricole (28)	CAP				
Agent de restauration					
CFA Spécialisé Public Handicapé	TRNCP				
Commercialisation et service en restauration					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)		BAC PRO			
CFA Académique UFA LP Françoise Dolto (45)		BAC PRO			
CFA de l'AFTEC (28)		BAC PRO			
Employé barman					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	MC				
Management d'une unité de restauration à thème					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
Métiers de la restauration et de l'hôtellerie					
1. Option mercatique et gestion hôtelière					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)			BTS		
2. Option art culinaire, art de la table et du service					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)			BTS		
CFA Académique UFA LP Châteauneuf (36)			BTS		
CFA Académique UFA LP Françoise Dolto (45)			BTS		
Restaurant					
CFA Interprofessionnel (18/28/36/41/45)	CAP	BP			
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	CAP	BP			
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/37/45)	CAP				
Restauration collective					
CFA agricole (28)	CSA				
Service en brasserie - café					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	CAP				
CFA Interprofessionnel (45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (37)	CAP				
Sommellerie					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)	MC				
CFA Académique UFA LP Albert Bayet (37)		BP			

HYGIÈNE - ENVIRONNEMENT

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Agent de Propreté et d'Hygiène					
CFA de la Propreté (37)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (18/28/36/37/41)	CAP				
Energie renouvelable et gestion de l'énergie électrique					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
Ergonomie Spécialité Ergonomie de la motricité					
CFA Inter Universitaire (45)					MASTER 2 ^e année
Expertise Mesure Environnement					
CFA Inter-Universitaire (18)				LICENCE PRO	
Génie thermique et Energie					
CFA Inter-Universitaire (45)			DUT 2 ^e année		
Gestion des déchets et propreté urbaine					
CFA Spécialisé Public Handicapé (28)	CAP				
Gestion et maîtrise de l'eau, spécialité études et projets aménagements hydrauliques, urbains et agricoles					
CFS de l'AFTEC (45)			BTSA		
Hygiène - Propreté - Stérilisation					
CFA de la Propreté (37)		BAC PRO			
Métiers des services à l'environnement					
CFA de la Propreté (37)			BTS		
Sciences et Technologies Santé Protection de l'environnement spécialité Métiers des déchets					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	

INDUSTRIE CHIMIQUE - PHARMACIE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Bio industries et Biotechnologies contrôle et analyse des bio médicaments et bio cosmétiques					
CFA Inter-Universitaire Tours (37)				LICENCE PRO	
Industries chimiques et pharmaceutiques génie de la formulation					
CFA AFI24 Centre (45)				LICENCE PRO	
Industries chimiques et pharmaceutiques Spécialités Cosmétologie industrielle					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
Industries chimiques et pharmaceutiques Spécialité Chimie Analyse Contrôle					
CFA Inter-Universitaire (45) en partenariat avec l'AFI 24				LICENCE PRO	
Industries chimiques et pharmaceutiques Spécialité Chimie industrielle					
CFA Inter-Universitaire (45) en partenariat avec l'AFI 24				LICENCE PRO	
Plastiques et Composites					
CFA Académique UFA Pasteur Le Blanc (36)		BAC PRO			
Industrie plastique "Europlastic"					
CFA Académique UFA Jean Chaptal (37)			BTS		
Master sciences, technologies, santé Mention Chimie des molécules bioactives					
Spécialité Stratégie et qualité en chimie analytique					
Spécialité Bioactifs et cosmétique					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
Santé - Option biologie analytique et expérimentale					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
Technicien et Techniciens supérieurs en pharmacie et cosmétique industrielles					
CFA des métiers des industries pharmaceutiques et cosmétologiques (37)		TRNCP	TRNCP		
Techniciens spécialisé en bio production industrielle					
CFA des métiers des industries pharmaceutiques et cosmétologiques MIPC (37)				TITRE	
Techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire					
CFA AFI24 Centre- Lycée Ste Croix St Euverte (45)			BTS		

INDUSTRIE - MÉCANIQUE INDUSTRIELLE - AGRO-ALIMENTAIRE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Assistance technique d'ingénieur					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)			BTS		
CFSA Campus Centre (36)			BTS		
Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 28)			BTS		
Conception et réalisation de systèmes automatiques					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 28)			BTS		
Conception de produits industriels					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 28)			BTS		
Conducteur d'Installations de Production					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)	CAP				
Contrôle industriel et régulation automatique					
CFSA de l'AFTEC (45)			BTS		
CFA Académique UFA Lycée Pierre Emile Martin (18)			BTS		
Etude et Définition de Produits Industriels					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 28)		BAC PRO			
Etudes et Réalisation d'Outils					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)			BTS		
Fonderie					
CFA Académique UFA LP Brisson (18)		BAC PRO	BTS		
Génie industriel et maintenance					
CFA Inter-Universitaire (28)			DUT		
Génie Mécanique et Productique					
CFA de l'industrie en partenariat avec Université (18/45)			DUT		
Gestion de la production industrielle					
1. Option management et conduite d'unités de production					
CFA Inter-Universitaire (28)				LICENCE PRO	
2. Option logistique de production					
CFA Inter-Universitaire (18)				LICENCE PRO	
3. Option chaîne logistique globale					
CFA Inter-Universitaire (45)				LICENCE PRO	
4. Amélioration continue de la production industrielle					
CFA Inter-Universitaire (41)				LICENCE PRO	
Industrialisation de produits mécaniques					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)			BTS		
CFA Académique - UFA LP Grandmont (37)			BTS		
CFA Académique - UFA LP Henri Brisson à Vierzon (18)			BTS		
Industrie agro-alimentaire, alimentation					
Spécialité Méthodes et techniques en analyse sensorielle					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	

INDUSTRIE - MECANIQUE INDUSTRIELLE - AGRO-ALIMENTAIRE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Ingénierie de la qualité et du développement durable spécialité :					
1. Ingénierie de la qualité					
2. Maîtrise de l'Efficacité Energétique					
CFSA de la CCI (18)					TRNCP
Ingénieur généraliste - Ecole des Hautes Etudes d'Ingénieur					
CFSA Campus Centre (36)					INGENIEUR
Ingénieur spécialité Management de la production					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre) en partenariat avec Polytech Orléans					INGENIEUR
Ingénieur spécialité informatique industrielle					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre) en partenariat avec Polytech Tours					INGENIEUR
Ingénieur spécialité Intelligence du Bâtiment					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre) en partenariat avec Polytech Orléans					INGENIEUR
Instrumentation et metrologie, Management de la performance et des systèmes					
Spécialité instrumentation contrôle et management des systèmes					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER
Maintenance des installations oléo hydrauliques et pneumatiques					
CFA MFR UFA MFEO Sorigny(37)		MC			
Maintenance des équipements industriels					
CFA de l'industrie (CFAI Centre 37/45)		BAC PRO			
CFA des Compagnons du Devoir (37)		BAC PRO			
CFA Académique - UFA LP Sully (28)		BAC PRO			
Maintenance des systèmes					
Option A : maintenance des systèmes de production					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)			BTS		
CFA Académique - UFA Lycée François Rabelais (37)			BTS		
CFA Académique - UFA LP Sully (28)			BTS		
CFA Académique - UFA Lycée Blaise Pascal (36)			BTS		
CFA Académique - UFA Lycée Augustin Thierry (41)			BTS		
option B : Fluides Energies					
CFSA AFTEC (45)			BTS		
Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables					
CFA Inter-Universitaire (28)					LICENCE PRO
Mécanique option développement de projets industriels					
CFA Inter-Universitaire (18)					LICENCE PRO
Pilote de ligne de Production					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)		BAC PRO			

INDUSTRIE - MECANIQUE INDUSTRIELLE - AGRO-ALIMENTAIRE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Production industrielle					
Option contrôle et développement des matériaux					
CFA Inter-Universitaire (41)				LICENCE PRO	
Production industrielle					
Spécialité Arts et Techniques appliquées					
CFA des Compagnons du Devoir (37)				LICENCE PRO	
Réalisation en Chaudronnerie Industrielle					
CFA de l'Industrie (28)	CAP				
Sciences et technologies Automatique et informatique industrielle					
Spécialité Systèmes Automatisés et Réseaux Industriels					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
Sciences et technologies Production industrielle spécialité :					
Conception de produits automobiles					
CFA Inter-Universitaire (45)				LICENCE PRO	
Sciences et Technologies Santé					
Mention logistique : Spécialité management de la performance industrielle					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER PRO 2e année
Mention sciences des matériaux - Spécialité Matériaux multifonctionnels et nouvelles technologies de l'énergie					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2
Supervision automatismes et réseaux					
CFA Inter-universitaire (36)				LICENCE PRO	
Technicien d'usinage					
CFA Académique - UFA LP Château Blanc (45)		BAC PRO			
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 18/28/37/45)		BAC PRO			
Technicien en Chaudronnerie industrielle					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 28)		BAC PRO			
CFA Académique - UFA LP Jean Lurçat (45)		BAC PRO			
CFA Académique - UFA LP Grandmont (37)			BTS		
Technicien outilleur					
CFA de l'Industrie (CFAI Centre 45)		BAC PRO			

INDUSTRIE GRAPHIQUE - COMMUNICATION

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Activités et techniques de communication					
1. Spécialité Conception et réalisation de produits et services multimédia					
CFA Inter-Universitaire (41)				LICENCE PRO	
2. Option Journalisme					
CFA Inter Universitaire (37)				LICENCE PRO	
Communication					
CFSA de l'AFTEC (37/45)			BTS		
Communication et industries graphiques					
Etude et réalisation de produits graphiques					
CFA de l'imprimerie - CARTIF (37)			BTS		
Communication et industries graphiques					
Etude et réalisation de produits imprimés					
CFA de l'imprimerie - CARTIF (37)			BTS		
Industries graphiques					
Finition - Façonnage du produit imprimé et routage					
CFA de l'imprimerie - CARTIF (37)		BAC PRO			
Industries graphiques					
Production imprimée					
CFA de l'imprimerie - CARTIF (37)		BAC PRO			
Industries graphiques					
Production graphique					
CFA de l'imprimerie - CARTIF (37)		BAC PRO			
Métiers du Multimédia et de l'internet					
CFA Inter-Universitaire (41)			DUT 2 ^e année		
Photographe					
CFA Les Douets Ville de Tours (37)		BTM			
Réseaux et télécommunications					
CFA Inter Universitaire (41)			DUT		
Sciences, Technologies, Santé					
Réseaux et télécommunications					
Spécialité Qualité - sécurité des systèmes d'information (QSSI)					
CFA Inter-Universitaire (41)				LICENCE PRO	
Spécialité Développement Web et Mobile					
CFA Inter-Universitaire (45)				LICENCE PRO	

SOINS PERSONNELS - SANTÉ

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Aide Médico Psychologique					
CFA du Social et du médico-social - UFA ERTS (45)	DE				
CFA du Social et du médico-social - UFA ITS (37)	DE				
Aide-soignant					
CFA Interprofessionnel (37) - UFA Croix Rouge	DE				
Auxiliaire en prothèse dentaire					
CFA Interprofessionnel (45)	CTM*				
Infirmier					
CFA Interprofessionnel (37) - UFA Croix Rouge (37)				DE	
CFA interprofessionnel (37) - UFA ISFI de Dreux (28)				DE	
Optométrie et basse vision					
CFA Inter-Universitaire (41)				LICENCE PRO	
Podo orthésiste					
CFA Interprofessionnel (37)	CAP				
Préparateur en pharmacie					
CFA de la pharmacie (18/37/45)		BP			
Préparateur en pharmacie hospitalière					
CFA de la pharmacie (37)			DE		
Prothésiste dentaire					
CFA Interprofessionnel (45)		BTM			

*Certificat Technique des Métiers

UFA : Unité de Formation par Apprentissage

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Agent technique de prévention et de sécurité					
CFA Académique - UFA LP Ampère (41)		BP			
Energie, risques, Environnement :					
Ingénierie et gouvernance des risques					
Ingénierie de la Qualité					
Maîtrise de l'Efficacité Energétique					
CFSA de la CCI (18)					INGENIEUR

SPORT-ANIMATION-TRAVAIL SOCIAL

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Activités aquatiques de la natation					
FORMASAT-CFA des métiers du sport et de l'animation et du Tourisme (45) - CREPS de Bourges (18)		BPJEPS			
Activités équestres					
FORMASAT -CFA des métiers du sport et de l'animation et du tourisme (28)		BPJEPS			
Activités gymniques, de la forme et de la force					
FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation et du tourisme (45)		BPJEPS			
Activités Sports collectifs					
FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation et du Tourisme (45) - CREPS de Bourges (18)		BPJEPS			
Activités physiques pour tous					
FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation et du tourisme (37/45) - CREPS de Bourges (18)		BPJEPS			
Animation sociale					
FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation et du tourisme (37/45)		BPJEPS			
Assistant de service social					
CFA du Social et médico-social - UFA ERTS (45)			DE		
Conseiller en économie sociale familiale					
CFA du Social et du médico-social - IRFSS Centre-Croix rouge Tours			DE		
Economie Sociale et Familiale					
CFA du Social et médico-social MFR Tours Val de Loire (37)			BTS		
Educateur jeunes enfants					
CFA du Social et du Médico-social - UFA ITS de Tours (37)			DE		
Educateur Technique Spécialisé					
CFA du Social et médico - social - UFA ERTS (45)			DE		
Educateur spécialisé					
CFA du Social et médico-Social - UFA ERTS (45)			DE		
CFA du Social et médico-Social - UFA ITS de Tours (28/37)			DE		
Loisirs tous publics					
CFA du Social et médico-Social		BPJEPS			
CFA MFR UFA de la MFR d'Azay-le-rideau		BPJEPS			
FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation et du tourisme en partenariat avec l'antenne du CEMEA (28/37/45)		BPJEPS			
Moniteur - Educateur					
CFA du Social et médico-Social - UFA ITS de Tours (37)		DE			
CFA du Social et médico-Social - UFA ERTS 18/28/45)		DE			

Niveau des diplômes préparés

Moniteur football

FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation et du tourisme (45)

Petite enfance

CFA MFR UFA MFEO (Sainte-Geneviève-des-Bois, 45/Bourgueil, 37)

CFA Interprofessionnel (41)

CFA de l'agglomération orléanaise (45)

Perfectionnement sportif mention tennis

FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation et du Tourisme(41)

Service de proximité et vie locale

CFA de l'agglomération orléanaise (45)

Technicien d'intervention sociale et familiale

CFA du Social et du médico-social - IRFSS Centre-Croix rouge Tours

	5	4	3	2	1
		Titre à finalité professionnelle			
	CAP				
	CAP				
	CAP				
			DEJEPS		
		BAC PRO			
		DE			

TERTIAIRE-BUREAU

Niveau des diplômes préparés

Activités juridiques. Marchés publics. Métiers de l'achat public

CFA Inter-Universitaire (45)

Assistant de gestion PME - PMI

CFA interprofessionnel (18/41)

CFSA de l'AFTEC (45)

CFA Académique - UFA LP Victor Laloux (37)

Assistant de manager

CFSA de l'AFTEC (45)

Chargé(e) des ressources humaines

CFA InterProfessionnel (18)

Comptabilité et gestion

CFSA de l'AFTEC (28/36/37/45)

CFA Interprofessionnel (41)

Développement des aptitudes managériales

Magagement de la qualité et des projets

CFA Inter-Universitaire (37)

Diplôme de comptabilité et de gestion

CFSA de l'AFTEC (37/45)

CFA Inter-Universitaire (18)

CFA Académique - UFA Dessaignes (41)

	5	4	3	2	1
				LICENCE PRO	
			BTS		
			BTS		
			BTS		
			BTS		
				BACHELOR	
			BTS		
			BTS		
					MASTER 2
				DCG	
				DCG	
				DCG	

TERTIAIRE-BUREAU

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion					
CFA Inter-Universitaire (18/37)					DSCG
CFA AFTEC - antenne Lycée St Paul Bourdon Blanc (45)					DSCG
Droit et Administration Publique : spécialités					
1. Métiers de l'accompagnement politique (conseil, rédaction, assistantat)					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
2. Gestion locale du patrimoine culturel					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
3. Droit et Management public local options direction générale et financière ou juriste territorial					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
4. Droit et politique de l'habitat					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
Droit Economie Gestion					
Mention Gestion de l'entreprise					
CFA AFTEC (45) en partenariat avec le CNAM Région Centre-Val de Loire				LICENCE	
Droit privé spécialité social et gestion des ressources humaines					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
Finance Comptabilité Contrôle					
1. Spécialité Comptabilité, contrôle, audit spécialité Finance, contrôle de gestion					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
2. Spécialité Finance et contrôle gestion					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
Gestion - Administration					
CFA de l'AFTEC (45)		BAC PRO			
CFA Académique - UFA LP Victor Laloux (37)		BAC PRO			
Gestion des entreprises et des administrations :					
1. Gestion des Ressources Humaines					
CFA Inter-Universitaire (37)			DUT		
2. Gestion Comptable et Financière					
CFA Inter-Universitaire (18/45)			DUT		
3. Gestion et Management des organisations					
CFA Inter-Universitaire (18)			DUT		
Gestion des Ressources Humaines					
Option développement des compétences et formation professionnelle					
CFA Inter-Universitaire (37/45)				LICENCE PRO	

TERTIAIRE-BUREAU

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Gestionnaire de paie					
CFA de l'AFTEC (37)			TRNCP		
Gouvernance territoriale					
Administration des Collectivités Locales (ACL)					
Environnement, Territoire et paysage (ETP)					
Management des Territoires et Urbanisme (MTU)					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2
Informatique					
CFA Inter-Universitaire (41)			DUT 2 ^e année		
Management des équipes, santé et qualité de vie au travail					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2
Management des Organisations Spécialité métiers de la comptabilité					
1. Option Fiscalité					
CFA Inter-Universitaire (18/45)				LICENCE PRO	
2. Option comptabilité et paie					
CFA Inter-Universitaire (18)				LICENCE PRO	
Management des Organisations Spécialité innovations solidaires et entrepreneuriales					
1. Parcours Tiers secteur et économie solidaire					
CFA Inter-Universitaire (36)				LICENCE PRO	
2. Parcours Entrepreneuriat					
CFA Inter-Universitaire (36)				LICENCE PRO	
Manager des systèmes d'information					
Campus Centre (36)					TRNCP
Mention Finance Contrôle de gestion					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 1
Mention Finance Comptabilité Contrôle					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 1
Mention Finance Contrôle Audit					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 1
Mention Management Stratégique des hommes et des organisations					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 1
Mention Management Stratégique des hommes et des organisations					
1. Spécialité Management des PME et entrepreneuriat					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2

TERTIAIRE-BUREAU

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
2. Spécialité Management Stratégique des ressources humaines et performance durable					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2
3.Spécialité Marketing des Services					
CFA Inter-Universitaire (37)					MASTER 2
Métiers de la communication : option communication institutionnelle					
CFA Inter-Universitaire (37)				LICENCE PRO	
Services Informatiques aux organisations : Option Solutions d'Infrastructures, Systèmes et Réseaux (SISR)					
CFSA de l'AFTEC (45)			BTS		
Option Solutions Logicielles et Applications Métiers (SLAM)					
CFSA Campus Centre (36)			BTS		
CFSA de l'AFTEC (45)			BTS		
Sciences de gestion					
Mention Management opérationnel					
CFSA AFTEC (45) en partenariat avec le CNAM Région Centre-Val de Loire					MASTER 1
Sciences, technologies, santé Mention Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises					
Spécialité : systèmes d'information répartis					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER 2
Spécialité : Systèmes d'information des Métiers du Social et de l'assurance					
CFA Inter-Universitaire (45)					MASTER PRO 2 ^e année

TEXTILE-HABILLEMENT-CUIR

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Cordonnerie multiservices					
CFA Interprofessionnel (37)	CAP				
Métiers de la blanchisserie					
CFA Spécialisé Public Handicapé (28)	CAP				
Métiers du cuir - option : maroquinerie					
CFA Académique UFA d'Alembert (36)		BAC PRO			

TRANSPORT LOGISTIQUE

Niveau des diplômes préparés

	5	4	3	2	1
Opérateur logistique					
CFA des transports (41/45)	CAP				
CFA Spécialisé Public Handicapé (45)	CAP				
Conducteur routier de marchandises sur tous véhicules					
CFA des transports (41/45)	TRNCP				
Conducteur routier de marchandises sur véhicule porteur					
CFA des transports (41/45)	TRNCP				
Distribution d'objets et de services à la clientèle					
CFA Académique UFA LP Albert Bayet (37)	CAP				
Gestion logistique et transport					
CFA Inter-universitaire (36)			DUT		
CFA Inter-universitaire (28)			DUT		
Logistique					
CFA Académique UFA LP Maréchal Leclerc (45)		BAC PRO			
CFA des transports (41/45)		BAC PRO			
Manager des opérations logistiques internationales					
CFA des transports (45)					TRNCP/ MASTER 2
Qualité logistique industrielle et organisation					
Option Organisation et gestion des flux					
CFA Inter Universitaire (18/45)			DUT		
Responsable du transport multimodal					
CFA des transports (45)				TRNCP	
Transport					
CFA Interprofessionnel (37)			BTS		
CFA des transports (45)			BTS		



LES ADRESSES UTILES

Les Dispositifs d'Initiation des Métiers en Alternance (DIMA)

CFA des Chambres de Métiers de Commerce et d'Industrie du Cher (Interprofessionnel)

149-151 rue de Turly
BP 4030
18000 BOURGES
02.48.23.53.73

CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre (Interprofessionnel)

164 avenue J.F. Kennedy
36000 CHATEAUX
02.54.08.70.00

CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher (Interprofessionnel)

12 rue François Billoux
41000 BLOIS
02.54.74.14.73

CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret (Interprofessionnel)

5 rue Charles Péguy
45009 ORLEANS CEDEX 1
02.38.62.75.29

CFA Les Douets Ville de Tours

8 allée Roger Lecotté
37100 TOURS
02.47.88.51.00

CFA Spécialisé Public Handicapé (ARDEQAF)

2 quai Saint Laurent
45000 ORLEANS
02.38.65.09.60

BTP CFA d'Indre-et-Loire

106 rue Marcel Cachin
37700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS
02.47.44.05.53

BTP CFA de Loir-et-Cher

15 rue André Boule
41000 BLOIS
02.54.90.34.56

BTP CFA du Loiret

79 rue du Petit Pont
45000 ORLEANS
02.38.86.02.51

CFA Agricole de l'Indre

Route de Velles
CS 70529
36018 CHATEAUX CEDEX
02.54.53.11.15

CFA Agricole d'Eure-et-Loir

Lycée Agricole de Chartres
La Saussaye
28630 SOURS
02.37.33.72.25

CFA Agricole d'Indre-et-Loire

La Plaine
37230 FONDETTES
02.47.42.17.90

CFA Agricole de Loir-et-Cher

site de Montoire
6 rue de l'Agriculture
41800 MONTOIRE SUR LE LOIR
02 54 85 00 30

CFA Agricole du Loiret

11 rue des Pervenches
45270 BELLEGARDE
02.38.95.08.20

CFA des MFR UFA MFE0 de Sorigny

18 rue des Courances
BP 5
37250 SORIGNY
02.47.26.07.62

Les CFA et UFA en région Centre-Val de Loire

CHER (18)

CFA Agricole

géré par l'EPLEFPA de Bourges
Site de Sollier
18570 LE SUBDRAY
Tél : 02 48 70 77 12
cfa.cher@educagri.fr

CFA Agricole

Antenne de Saint-Amand-Montrond
géré par l'EPLEFPA de Bourges
51, Avenue de la république
18200 Saint-Amand-Montrond
Tél : 02 48 70 77 12
cfa.cher@educagri.fr

CFA BANQUES

géré par l'APIFA
Antenne de Bourges
Site de formation
CM-CCI du Cher
149-151 rue de Turly
BP 4030
18028 Bourges Cedex
Tél : 02 48 23 53 73
www.banque-apprentissage.com
orleans@banque-apprentissage.com

CFA CMCCI 18

géré par l'association des CM-CCI du Cher
149-151 rue de Turly
BP 4030
18028 Bourges Cedex
Tél : 02.48.23.53.73
cfa@cfa-bourges.fr
www.cfa-bourges.fr

CFA de la CCI 18

géré par la CCI du Cher
Ecole Hubert Curien
25 rue Louis Mallet
18000 Bourges
Tél : 02 48 67 55 55
campus@cher.cci.fr
www.ecole-curien.fr

CFA de la Pharmacie

Antenne de Bourges
géré par l'AFPPREC
rue Gaston Berger
18000 Bourges Cedex
Tél. : 02 48 65 60 87
cfapharmabourges@cfapharmacie.com
www.cfapharmacie.com

CFAI Centre

géré par PROMETA
Antenne de Bourges CS 40019
9 Boulevard LAHITOLLE
18021 Bourges Cedex
Tél : 02 48 27 51 00

CFA Inter Universitaire

UFA - IUT de Bourges
63 avenue de Lattre de Tassigny
18000 BOURGES
apprentissage@univ-orleans.fr
www.cfaiurc.fr

CFA de l'Académie d'Orléans-Tours

Géré par le GIP FTLV IP
UFA Lycée Jean de Berry
85 avenue François Mitterrand
18000 Bourges
Tél : 02 48 48 18 50
ce.0180009m@orleans-tours.fr

CFA de l'Académie d'Orléans-Tours

Géré par le GIP FTLV IP
UFA Lycée Pierre Emile Martin
1 avenue de Gionne
18000 Bourges
Tél : 02.48.48.13.93
ce.0180008L@ac-orleans-tours.fr

CFA de l'Académie d'Orléans-Tours

Géré par le GIP FTLV IP
UFA Lycée Henri Brisson
25 Avenue Henri Brisson
18100 Vierzon
Tél : 02 48 52 74 00
Ce.0180036s@ac-orleans-tours.fr

CFA Spécialisé Public Handicapé

Géré par l'ARDEQAF
Antenne CFA CMCCI 18
149-151 rue de Turly – BP 4030
18028 Bourges Cedex
Tél : 02 48 23 53 73
cfa@cfa-bourges.fr
www.cfa-bourges.fr

CFA Social et médico-social

Géré par le CFA SMS Centre
UFA de l'ERTS
Faculté des Sciences
20 rue Gaston Berger
18028 BOURGES Cedex
Tél : 02 38 69 17 45
Erts-bourges@gmail.com

FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation

géré par l'ARFASSEC Centre
CREPS de Bourges
48 avenue du Maréchal Juin
18000 BOURGES
Tél : 02 48 48 01 44
www.creps-centre.sports.gouv.fr

EURE-ET-LOIR (28)

CFA Agricole

géré par l'EPLEFPA d'Eure-et-Loir
La Saussaye – 28630 Sours
Tél : 02 37 33 72 25
cfa.eure-et-loir@educagri.fr
www.legta.chartres.educagri.fr

BTP CFA de l'Eure-et-Loir

géré par l'association BTP CFA Centre
4 rue Vlaminck – BP 90122
28003 Chartres Cedex
Tél : 02 37 88 48 50
Cfabtp.chartres@ccca-btp.fr

CFA CMCCI28 (interprofessionnel)

géré par l'association des CMA et CCI 28 et des organisations professionnelles
BP 819 – Rue Isidore Douin
28011 Chartres Cedex
Tél : 02 37 91 66 66
info@cfainterpro-28.fr
www.cfainterpro-28.fr

CFSA de l'AFTEC

Antenne de Chartres
Lycée Privé EFAGRIR – Institut
Notre Dame
2 rue Béthouart
28000 Chartres
Tél : 02 37 34 61 56
apprentissage@franz-stock.fr

CFSA de l'AFTEC

Antenne de Saint Maurice Saint
Germain
Lycée Professionnel Privé Notre
Dame apprentis d'Auteuil
Château des Vaux
Saint Maurice St Germain
28240 LA LOUPE
Tél : 02 37 53 70 70
apprentissage.lp-lesvaux@
apprentis-auteuil.org

CFSA de l'AFTEC

Antenne de Châteaudun
Lycée privé agricole de Nermont
2 rue de Nermont – BP 64
28202 Châteaudun Cedex
Tél : 02 37 44 60 60
btsa@nermont.fr
www.nermont.fr

CFAI Centre

Antenne de Châteaudun
Géré par PROMETA
11 rue Louis Appert
28200 Châteaudun
Tél : 02 37 45 26 29
chateaudun@cfai-centre.org

CFSA Inter Universitaire

UFA- IUT de Chartres
1 Place Roger Joly
28000 CHARTRES
apprentissage@univ-orleans.fr
www.cfaiurc.fr

FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation

géré par l'ARFASSEC Centre
UFA Écuries du Val de l'Eure
Le Patys
28120 NOGENT-LE-ROTROU

CFA CMA 37

(interprofessionnel)
UFA- Centre Hospitalier de Dreux
Institut de Formation en Soins
Infirmiers
69 rue de Rieuville
28102 DREUX CEDEX
Tél : 02 37 46 82 43
lfsi@ch-dreux.fr

CFA de l'Académie d'Orléans-Tours

Géré par le GIP FTLV IP
UFA Lycée Philibert de l'Orme
7 rue Jules Ferry - 28110 Lucé
Tél : 02 37 35 38 30
Ce.0280009h@ac-orleans-tours.fr

CFA de l'Académie d'Orléans-Tours

Géré par le GIP FTLV IP
UFA Lycée Sully
8 rue des Viennes
28400 Nogent le Rotrou
Tél : 02 37 53 57 77
ce.0281021h@ac-orleans-tours.fr

CFA Social et médico-social

Géré par le CFA SMS Centre
UFA de l'ERTS et l'ITS
Pôle Universitaire d'Eure-et-Loir
21 rue de Loigny-la-Bataille
28000 Chartres
Tél : 09 83 38 27 35

CFA Spécialisé Public Handicapé

Géré par l'ARDEQAF
Antenne CFA Interprofessionnel
BP 819 – 28011 Chartres Cedex
Tél : 02 37 91 66 66
info@cfainterpro-28.fr
www.cfainterpro-28.fr

Antenne BTP CFA d'Eure-et-Loir

4 rue Vlamincq – BP 90122
28003 Chartres Cedex
Tél : 02 37 88 48 50
Cfabtp.chartres@ccca-btp.fr

FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation

Antenne CEMEA
21 rue Loigny la Bataille
28000 CHARTRES
courriel@arfassec-cfasports.fr
www.formasat.fr

CFA BANQUES

géré par l'APIFA
Antenne de Chartres
Site de formation-Campus CCI
Eure-et-Loir
5, bis avenue Marcel Proust
BP 20062
28002 CHARTRES CEDEX
www.cfpb.fr

INDRE (36)

CFA Agricole

géré par l'EPLFPA de l'Indre
Route de Velles – CS 70529
36018 Châteauroux Cedex
Tél : 02 54 53 11 15
Cfa.indre@educagri.fr
www.epl.chateauroux.educagri.fr

BTP CFA de l'Indre

géré par l'association BTP CFA
Centre
16 avenue Patureau-Francoeur
36000 Châteauroux
Tél : 02 54 34 76 78
cfabtp.chateauroux@ccca-btp.fr
www.cfabtp36.com

CFA CMA 36

géré par la CMA 36
164 avenue JF Kennedy
36000 Châteauroux
Tél : 02 54 08 70 00
info@cfacm36.fr

CFSA Campus Centre

géré par la CCI 36
16 place St Cyran
36000 Châteauroux
Tél : 02 54 53 52 00
contact@campus-centre.fr
www.campus-centre.fr

CFSA de l'AFTEC

Antenne de Châteauroux
Lycée Privé Sainte-Solange
1 place de la Gare
36028 Châteauroux Cedex
Tél : 02 54 53 50 00
lyceestesolange@leon13.com
www.leon13.com

CFA Inter Universitaire

UFA- IUT de l'Indre
5 rue Georges Brassens
36100 ISSOUDUN
apprentissage@univ-orleans.fr
www.cfaiurc.fr

UFA- IUT de l'Indre

2 Avenue François Mitterrand
36000 CHATEAUROUX
apprentissage@univ-orleans.fr
www.cfaiurc.fr

FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation

géré par l'ARFASSEC Centre
UFA de l'Institut Football Régional
Route de Velles
36000 Chateauroux

CFA de l'Académie d'Orléans-Tours

Géré par le GIP FTLV IP
UFA Lycée Louis Pasteur
12 boulevard
François Mitterrand
36300 Le Blanc
Tél : 02 54 37 13 78
Ce.0360005k@ac-orleans-tours.fr

CFA de l'Académie d'Orléans-Tours

Géré par le GIP FTLV IP
UFA Lycée professionnel
Châteauneuf
83 avenue Rollinat – BP 76
36200 Argenton Sur Creuse
Tél : 02 54 24 00 63
ce.036003h@ac-orleans-tours.fr

CFA de l'Académie d'Orléans-Tours

Géré par le GIP FTLV IP
UFA Lycée polyvalent
Blaise Pascal
27 boulevard Blaise Pascal
36000 Chateauroux
Tél : 02 54 53 55 00
ce.0360043b@ac-orleans-tours.fr

CFA Spécialisé Public Handicapé

Géré par l'ARDEQAF
Antenne de l'Indre
CFA Agricole
Route de Velles – CS 70529
36018 Châteauroux Cedex
Tél : 02 54 53 11 15

INDRE-ET-LOIRE (37)

CFA Agricole

géré par l'EPLFPA de Tours-Fondettes
La Plaine – 37230 Fondettes
Tél : 02 47 42 17 90
cfa.indre-et-loire@educagri.fr

CFA Agricole

Antenne d'Amboise
Lycée agricole et viticole
d'Amboise
46 avenue Emile Gounin
BP 347
37403 Amboise Cedex
Tél : 02 47 23 35 50
cfa.indre-et-loire@educagri.fr

CFA Agricole

Antenne de Chinon
Rue du Petit Bouqueteau
37500 CHINON
Tél : 02 47 93 14 43
cfa.indre-et-loire@educagri.fr

CFA Les Douets Ville de Tours

géré par l'AFP de la Ville de Tours
8 allée Roger Lecotté
37100 Tours
Tél : 02 47 88 51 00
information@cfa-tours.fr
www.cfa-tours.fr

CFSA de l'AFTEC

géré par l'AFTEC
244 rue Giraudeau
37000 Tours
Tél : 02 47 36 20 50
info@formation-aftec.com

CFSA de l'AFTEC

Antenne de Joué-lès-Tours
Lycée Professionnel Privé
St Gatien
107 rue de la Douzillère
37300 JOUE-LES-TOURS
Tél : 02 47 78 15 65
denis.dupuy@saint-gatien.org
www.saint-gatien.org

ESCEM – CCI 37

Géré par le Syndicat mixte de
l'ESCEM Tours Poitiers Orléans
1, rue Léo Delibes
BP 0535
37205 TOURS CEDEX 3
Tél : 02 47 71 71 71

BTP CFA de l'Indre-et-Loire

géré par l'association BTP CFA
Centre
106 rue Marcel Cachin
37700 St-Pierre-des-Corps
Tél : 02 47 44 05 53
cfabtp.saintpierredescorps@
ccca-btp.fr
www.cfabtp37.fr

CFA de l'imprimerie (CARTIF)

géré par l'EPLÉ du lycée
professionnel Albert Bayet
9 rue du Commandant
Bourgoin - CS 85853
37000 Tours
Tél : 02 47 77 90 07
cartif.37@ac-orleans-tours.fr
www.cartif.org

CFA CMA 37 (Interprofessionnel)

géré par la CMA 37
Campus des Métiers
5-7 rue Joseph Cugnot
37300 Joué-lès-Tours
Tél : 02 47 78 47 00
cfa@cm-tours.fr
www.cma37.fr

*Antenne Croix rouge
de Tours
Institut régional de Formation
Sanitaire et Social (IRFSS)
6 rue Alexandre Minkowski
CS 40324
37173 CHAMBRAY-LES-TOURS
Cedex
Tél : 02 47 88 43 43*

CFA des MFR

*UFA MFEO de Sorigny
18 rue des Courances
37250 Sorigny
Tél : 02 47 26 07 62
Mfr.cfa.sorigny@mfr.asso.fr*

CFA des MFR

*UFA MFR du Val de l'Indre
3 rue de St Branches
37250 Sorigny
Tél : 02 47 26 07 31
Mfr.sorigny@mfr.asso.fr*

CFA des MFR

*UFA MFR de Bourgueil
27 avenue Reimlingen
37140 BOURGUEIL
Tél : 02 47 97 71 56
Mfr.bourgueil@mfr.asso.fr
www.mfrbourgueil.jimdo.com*

CFA des MFR

*UFA MFR du Lochois
49 rue L'héritier de Chézelles
37600 LOCHES
Tél : 02 47 91 54 15
mfr.loches@mfr.asso.fr
www.mfrlochois.fr*

CFA des MFR

*UFA MFR de Noyant de Touraine
Route de Brou
37800 Noyant de Touraine
Tél : 02 47 65 44 63
mfr.noyant-touraine@mfr.asso.fr
www.mfr--noyant37.fr*

CFA des Métiers des Industries Pharmaceutiques et Cosmétologiques (MIPC)

*géré par le groupe IMT (Institut
des Métiers et des Technologies
- Industries pharmaceutiques et
cosmétologiques)
Quartier des 2 lions - BP 600
37206 Tours Cedex 03
Tél : 02 47 71 37 13
contact@groupe-imt.com*

CFA de la Pharmacie

*Antenne de Joué-Lès-Tours
géré par l'AFPPREC
1 rue Philippe Lebon
37300 Joué-Lès-Tours
Tél : 02 47 67 10 11
cfapharmatours@cfapharma-
cie.com
www.cfapharmacie.com*

Antenne section de Formation en apprentissage des préparateurs hospitaliers

*SIFPS
2 rue Mansart
37170 Chambray-les-Tours
cfapharmatours@cfapharma-
cie.com
www.cfapharmacie.com*

CFA BANQUES

*Géré par l'APIFA
Antenne Institution Notre Dame
La Riche
30, rue Delpérier
BP 5813
37058 TOURS CEDEX
Tél : 02 47 36 32 00
www.banque-apprentissage.com
orleans@banque-apprentis-
sage.com*

Antenne Université de Tours

*29 rue du Pont Volant
37082 Tours Cedex 2*

FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation

*géré par l'ARFASSEC Centre
UFA CEMEA - Ecole Flaubert
Rue de Lombardie
37000 Tours*

CFA du Social et médico- social

*Géré par le CFA SMS Centre
UFA de l'ITS
17 rue Groison
BP 77554
37075 TOURS CEDEX 2
Tél : 02 47 62 33 42
apprentissage@its-tours.com
www.atec-tours.com*

CFA du Social et médico- social

*Géré par le CFA SMS Centre
UFA MFR de Tours Val de Loire
Rue du télégraphe
37100 TOURS
Tél : 02 47 54 24 21
mfr.tours@mfr.asso.fr
www.mfr-tours.fr*

CFA du Social et médico- social

*Géré par le CFA SMS Centre
UFA MFR d'Azay-le-Rideau
Chemin de la Noraie
37190 Azay-le-Rideau
Tél : 02 47 45 66 00
mfr.azay@mfr.asso.fr
www.mfr-azay.fr*

CFA du Social et médico- social

*Géré par le CFA SMS Centre
UFA de l'IRFSS Centre- Croix
Rouge Française
6 avenue du Professeur Minkowski
CS 40324
37173 CHAMBRAY-LES-TOURS
Cedex
Tél : 02 47 88 43 43
http://irfss-centre.croix-rouge.fr*

CFA de la Propreté

géré par l'INHNI
34 rue du Sergent Leclerc
37000 Tours
Tél : 02 47 36 45 80
cfa.centre@inhni.com

CFAI Centre

Antenne d'Amboise
géré par PROMETA
8 rue du Clos Bourget
37400 Amboise
Tél : 02 47 30 45 40
amboise@cfa-centre.org

CFAI Centre

géré par PROMETA
POLYTECH TOURS
64 Avenue Jean Portalis
37200 TOURS

CFA Inter Universitaire

UFA - IUT de Tours
29 rue du Pont Volant
37082 Tours Cedex
Tél : 02 47 36 76 32
apprentissage@univ-tours.fr
www.cfaiurc.fr

UFA - UFR Droit Economie et Sciences Sociales

50 Avenue Jean Portalis
37200 Tours
apprentissage@univ-tours.fr
www.cfaiurc.fr

UFA - UFR Sciences et Techniques

Avenue Monge
Parc de grandmont
37200 Tours
apprentissage@univ-tours.fr
www.cfaiurc.fr

CFA de l'Académie d'Orléans-Tours

Géré par le GIP FTLV IP
*UFA Lycée professionnel Albert
Bayet*

9 rue du Commandant
Bourgoin
37000 Tours
Tél : 02 47 77 12 12
ce.0370040t@ac-orleans-tours.fr
www.bayet.com

CFA de l'Académie d'Orléans-Tours

Géré par le GIP FTLV IP
*UFA Lycée professionnel Martin
Nadaud*
67 rue Jeanne Labourbe
37700 Saint-Pierre-des-Corps
Tél : 02 47 46 43 00
Ce.0370054h@ac-orleans-tours.fr

CFA de l'Académie d'Orléans-Tours

Géré par le GIP FTLV IP
*UFA Lycée professionnel Victor
Laloux*
6 avenue Monge - 37200 Tours
Tél : 02 47 74 88 00
ce.0370771m@ac-orleans-tours.fr

CFA de l'Académie d'Orléans-Tours

Géré par le GIP FTLV IP
*UFA Lycée professionnel Jean
Chaptal*
Rue des Clos des Gardes
37400 Amboise
Tél : 02 47 23 46 20
ce.0371123v@ac-orleans-tours.fr
www.lpchaptal.fr

CFA de l'Académie d'Orléans-Tours

Géré par le GIP FTLV IP
UFA Lycée Grandmont
6 Avenue de Sévigné - BP 0414
37204 Tours cedex 03
Tél : 02 47 48 78 78
ce.0370038r@ac-orleans-tours.fr

CFA de l'Académie d'Orléans-Tours

Géré par le GIP FTLV IP
UFA du lycée Emile Delataille
Place des Prébendes
37602 LOCHES
Tél : 02 47 91 16 00
ce.0371258s@ac-orleans-tours.fr
Ecl.ac-orleans-tours.fr/lyc-dela-
taille-loches

CFA Spécialisé Public Handicapé

Géré par l'ARDEQAF
Antenne CFA de la Propreté
34 rue du Sergent Leclerc
37000 Tours
Tél : 02 47 36 45 80
cfa.centre@inhni.com

Antenne CFA Les Douets Ville de Tours

8 allée Roger Lecotté
37100 Tours
Tél : 02 47 88 51 00
cfa-ville-de-tours@wanadoo.fr

CFA de l'association des Compagnons du Devoir et du Tour de France

Gérée par l'AOCDF
25 rue Franche Comté
37100 Tours
Tél : 02 47 41 39 39

Antenne de Tours Centre

8 rue Litré
37000 Tours

Antenne de Tours Nord

21 rue de Hollande
37000 Tours

LOIR-ET-CHER (41)

CFA Agricole

*géré par l'EPLFPA du Loir-et-
Cher*

5-7 rue des Grands Champs
CS 2908 - 41029 Blois Cedex
Tél : 02 54 56 49 00
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
www.cfaad41.fr

CFA Agricole

Antenne de Montoire
Géré par l'EPLFPA
du Loir-et-Cher
6 rue de l'Agriculture
41800 Montoire
Tél : 02.54.85.00.30
www.cfaad41.fr

CFA Agricole

Antenne de Vendôme
Géré par l'EPLEFPA
du Loir-et-Cher
Rue de la vallée du Loir
41100 AREINES
Tél : 02.54.77.69.37
www.cfaad41.fr

BTP CFA de Loir-et-Cher

géré par l'association BTP CFA Centre
15 rue André Boulle
41000 Blois
Tél : 02 54 90 34 56
Cfabatiment.loiretcher@ccca-btp.fr
www.cfa-btp41.com

CFA CMA 41

géré par la CMA 41
12 rue François Billoux
41000 Blois
Tél : 02 54 74 14 73
info@cfa41.fr
www.cfa41.fr

CFA des MFR

UFA MFR de Saint Firmin
6 Route de l'Ausey
41100 SAINT FIRMIN DES PRES
Tél : 02 54 23 42 03
Mfr.st-firmin@mfr.asso.fr
www.mfr-st-firmin.fr

CFA des Transports

géré par PROMOTRANS
9-11 allée du Bois de l'Orme
41100 Saint-Ouen
Tél : 02 54 73 37 30
contact@promotrans.net

CFA IURC

UFA - IUT de Blois
15 rue de la Chocolaterie
41000 BLOIS
apprentissage@univ-tours.fr
www.cfaiurc.fr

FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation

géré par l'ARFASSEC Centre
UFA Ligue du Centre de Tennis
Rue Albert Camus
BP 60970
41009 Blois Cedex

CFA du Social et du Médico-social

59-63 Quai Henri Chavigny
41000 BLOIS
Tél ; 09.83.38.27.35
contact@cfasms-centre-valde-loire.fr

CFA de l'Académie d'Orléans-Tours

Géré par le GIP FTLV IP
UFA Lycée professionnel Ampère
11 rue Jean Bouin
41100 Vendôme
Tél : 02 54 23 31 00
ce.04100311@ac-orleans-tours.fr
Etabl.ac-orleans-tours.fr/lp-am-pere-vendome

CFA de l'Académie d'Orléans-Tours

Géré par le GIP FTLV IP
UFA Lycée Augustin Thierry
13 Avenue de Châteaudun
41000 Blois
Tél : 02 54 56 29 00
ce.0410001d@ac-orleans-tours.fr

CFA de l'Académie d'Orléans-Tours

Géré par le GIP FTLV IP
UFA Lycée Philibert Dessaignes
12, rue Dessaignes
41 000 Blois
Tél : 02.54.55.53.00
ce.0410002e@ac-orleans-tours.fr

CFA Spécialisé Public Handicapé

Géré par l'ARDEQAF
Antenne BTP CFA de Loir-et-Cher
15 rue André Boulle
41000 Blois
Tél : 02 54 90 34 56
Cfabatiment.loiretcher@ccca-btp.fr
www.cfa-btp41.com

LOIRET (45)

CFA de l'agglomération orléanaise

géré par la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire
Cité des Métiers
9 rue du 11 novembre
45000 Orléans
Tél : 02 38 83 81 81
cfadirection@agglo-orleans.fr
www.cfa.agglo-orleans.fr

CFA Agricole

géré par l'EPLEFPA du Loiret
11 rue des Pervenches
45270 Bellegarde
Tél : 02 38 95 08 20
Cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.org

CFA BANQUES

géré par l'APIFA
8 place Jean Monnet
45000 Orléans
Tél : 02 38 62 29 89
orleans@banque-apprentissage.com
www.banque-apprentissage.com

Antenne CFA Inter Universitaire

8 rue Léonard de Vinci
BP 6749
45067 Orléans Cedex 2

BTP CFA du Loiret

*géré par l'association
BTP CFA Centre*
79 rue du Petit Pont
45000 Orléans
Tél : 02 38 86 02 51
infos@cfabtp-orleans.com
cfabtp-orleans.com

CFA de la Mouillère

*géré par l'Ecole d'Horticulture
d'Orléans*
66 Avenue de la Mouillère
45072 Orléans Cedex 2
Tél : 02 38 22 60 80
contact@lamouillere.fr
www.lamouillere.fr

CFA de la CMA 45 (Interprofessionnel)

géré par la CMA 45
5 rue Charles Péguy – BP 1927
45009 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 62 75 29
cfa@cfacm45.fr
www.cfacm45.fr

FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation

géré par l'ARFASSE Centre
4 rue carbone
45100 Orléans-la-Source
Tél : 02 38 49 88 10
contact@formasat.fr
www.formasat.fr

Antenne CEMEA

21 rue Jacquard
45000 ORLEANS

CFA des MFR

90 route d'Orléans
45130 MEUNG SUR LOIRE
Tél : 02 34 59 72 24

CFA des MFR

UFA MFR de Chaingy
Le Bézy – 23 route de Blois
45380 CHAINGY
Tél : 02 38 88 86 29
mfr.chaingy@mfr.asso.fr
www.mfr-chaingy.fr

CFA des MFR

UFA MFR de Férolles
7 rue de Darvoy
45150 FEROLLÉS
Tél : 02 38 59 73 04
mfr.ferolles@mfr.asso.fr
www.mfr-ferolles.com

CFA des MFR

UFA MFR de Gien
3 avenue des Montoires
45500 GIEN
Tél : 02 38 67 00 34
mfr.gien@mfr.asso.fr
www.mfr-gien.com

CFA des MFR

*UFA MFR de Sainte Geneviève
des Bois*
Place Pasteur
45230 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
Tél : 02 38 92 54 94
secretariat@mfrsgb45.org
www.mfrsgb45.org

CFA de la Pharmacie

géré par l'AFPPREC
7 rue François Hauchecorne
45000 Orléans
Tél : 02 38 84 39 57
cfapharmaorleans@cfapharmacie.com
www.cfapharmacie.com

CFA Spécialisé Public Handicapé

Géré par l'ARDEQAF
2 Quai St Laurent
45000 Orléans
Tél : 02 38 65 09 60
cfas-centre@cfas-centre.fr
www.cfas-centre.com

Antenne BTP CFA Loiret

79 rue du Petit Pont
45000 Orléans
Tél : 02 38 86 02 51
Cfa.jean.fontaine.45@wanadoo.fr

Antenne CFA CMA45 (interprofessionnelle)

5 rue Charles Péguy – BP 1927
45009 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 62 75 29
cfa@cfacm45.fr

Antenne CFA de la Mouillère

66 Avenue de la Mouillère
45072 Orléans Cedex 2
Tél : 02 38 22 60 80
contact@lamouillere.fr
www.lamouillere.fr

CFSA de l'AFTEC

géré par l'AFTEC
22 Avenue des Droits
de l'Homme BP 55806
45058 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 22 13 00
info@cfsa-aftec.com
www.cfsa-aftec.com

Antenne du CFSA de l'AFTEC

Lycée privé Saint-Paul
4 rue Neuve St-Aignan
45057 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 78 13 00
www.stpaulbb.org

CFSA ESCEM 45

géré par l'ESCEM
17 boulevard de Châteaudun
BP 639 - 45016 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 84 85 00
accueilorleans@escem.fr
www.escem.fr

CFA du Social et Médico-social

UFA de l'ERTS
2032 Rue du Général De Gaulle
45160 OLIVET
Tél : 02 38 69 17 45
direction@erts-olivet.org
www.erts-olivet.org

CFA des Transports

géré par PROMOTRANS
Antenne d'Ingré
10 rue Lavoisier 45140 INGRE
Tél : 02 38 43 71 02
angom@promotrans.net

CFAI Centre

géré par PROMETA
74 Route Nationale
45380 La Chapelle
Saint Mesmin
Tél : 02 38 22 00 88
orleans@cfai-centre.org
www.cfai-centre.fr

CFAI Centre

géré par PROMETA
Antenne POLYTECH ORLEANS
8 rue Léonard de Vinci
45100 Orléans La Source

CFA Inter Universitaire

5 rue Carbone
BP 6749
45067 ORLEANS CEDEX 2
Tél : 02 38 49 43 36
apprentissage@univ-orleans.fr
www.cfaiurc.fr

*UFA – COST (Collégium des
Sciences et Technologies)*
Rue de Chartres
45000 ORLEANS
apprentissage@univ-tours.fr
www.cfaiurc.fr

*UFA – CODEC (Collégium Droit
Economie Gestion)*
Rue de Blois
45072 ORLEANS
apprentissage@univ-tours.fr
www.cfaiurc.fr

UFA – IUT d'ORLEANS
Rue d'Issoudun
45000 ORLEANS
apprentissage@univ-tours.fr
www.cfaiurc.fr

CFA Est Loiret

*géré par le Syndicat mixte
Montargis*
35 avenue Gaillardin
CS 80324 - Montargis
45125 Chalette-sur-Loing Cedex
Tél : 02 38 98 05 92
cfaestloiret@cfa-montargis.com
www.cfa-montargis.com

CFA Académie Orléans-Tours

Géré par le GIP FTLV IP
2 rue Carbone
CS 80017
45072 ORLEANS CEDEX 2
Tel : 02.38.83.48.26
cfaacademique@ac-orleans-tours.fr
cfa.ac-orleans-tours.fr

CFA Académie Orléans-Tours

Géré par le GIP FTLV IP
*UFA Lycée professionnel
Françoise Dolto*
125 rue Claude Debussy
45160 Olivet
Tél : 02 38 63 49 16
Ce.0451304y@ac-orleans-tours.fr
www.lyc-fdolto-olivet.fr

CFA Académie Orléans-Tours

*UFA Lycée professionnel
Château Blanc*
1 rue Saint Just – BP 41
45120 Chalette-sur-Loing
Tél : 02 38 95 06 15
Ce.0451442y@ac-orleans-tours.fr

CFA Académie Orléans-Tours

*UFA Lycée professionnel
Maréchal Leclerc de Hauteclocque*
85 avenue Georges Clémenceau
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Tél : 02 38 88 32 40
Ce.0450066c@ac-orleans-tours.fr

CFA Académie Orléans-Tours

*UFA Lycée professionnel Jean
Lurçat*
4 rue du Perron – BP 41214
45401 Fleury les Aubrais
Cedex 1
Tél : 02 38 70 97 00
Ce.0451067r@ac-orleans-tours.fr
Ecl.ac-orleans-tours.fr/lyc-jean-
lurcat-fleury-les-aubrais

CFA Académie Orléans-Tours

UFA Lycée Benjamin Franklin
21 bis rue Eugène Vignat
BP 2049 - 45018 Orléans Cedex
Tél : 02 38 79 10 10
Ce.045005l@ac-orleans-tours.fr

CFA Académie Orléans-Tours

*UFA Lycée des métiers
du Bâtiment, des travaux
Publics et du Géomètre
Henri Gaudier Brzeska*
40 avenue Denis Papin
45800 Saint Jean de Braye
Tél : 02 38 22 13 50
Ce.0450064a@ac-orleans-tours.fr
Etab.ac-orleans-tours.fr/lyc-gau-
dier-brzeska-st-jean-de-braye

CFA Académie Orléans-Tours

UFA Lycée Voltaire
3 avenue Voltaire
45072 Orléans Cedex 2
Tél : 02 38 63 36 20
ce.0450782f@ac-orleans-tours.fr

CFAI Centre - Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie Centre (ITII CENTRE)

74 Route Nationale
45380 La Chapelle St Mesmin
Tél : 02.38.22.00.88
itii@cfai-centre.org

CFA AFI24 Centre

23 rue Antigna
45000 ORLEANS
Tél : 01 49 67 03 00
info@afi24.org
www.afi24.org

UFA – IUT d'Orléans

16 rue d'Issoudun
BP 6729
45067 Orléans Cedex 2

*UFA – Lycée Sainte
Croix Saint Euverte*
28 rue de l'Ételon
45043 Orléans Cedex 1

CFA de l'association des Compagnons du Devoir et du Tour de France

Gérée par l'AOCDTF
Antenne de Cepoy
Château de Cepoy
45120 Cepoy
Tél : 02 38 93 09 68

*UFA : Unité de Formation par
Apprentissage*

Liste des espaces de médiation dans les CFA de la région Centre-Val de Loire

CHER (18)

CFA des Chambres de Métiers de Commerce et d'Industrie du Cher

(Interprofessionnel)
Espace médiation
149-151 rue de Turly – BP 4030
18000 Bourges
Tél. : 02 48 23 53 73
espacemediation@cfa-bourges.fr

CFA Agricole du Cher

Espace médiation
Site de Sollier
18570 LE SUBDRAY
Tél : 02 48 70 77 13
espacemediation-cfa.cher@educagri.fr

EURE ET LOIR (28)

BTP CFA de l'Eure-et-Loir

Espace médiation
4 rue Vlaminck – BP 90122
28003 Chartres Cedex
Tél : 02 37 88 48 61
lucie.casta@ccca-btp.fr

CFA interprofessionnel

Espace médiation
Rue Isidore Douin - BP 819
28011 Chartres Cedex
Tél : 02 37 91 66 66
espacemediation@cfaintepro-28.fr

CFA agricole de l'Eure-et-Loir

Espace médiation
La Saussaye – 28630 Sours
espacemediation-cfa.indre@educagri.fr

INDRE (36)

BTP CFA de l'Indre

Espace médiation
16 avenue Patureau-Francoeur
36000 Châteauroux
Tél : 02 54 34 91 58
virginie.doriol@ccca-btp.fr

CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre (interprofessionnel)

Espace médiation
Chambre de Métiers et de l'Artisanat
31 rue Robert Mallet BP 296
36006 Châteauroux
Tél : 02 54 08 80 18
l.roger@cm-indre.fr

CFA agricole de l'Indre

Espace médiation
Lycée agricole de Châteauroux
Route de Velles
CS 70529
36018 Chateauroux Cedex
Tél : 02 54 53 11 10

INDRE ET LOIRE (37)

BTP CFA de l'Indre-et-Loire

Espace médiation
106-112 rue Marcel Cachin
37700 St-Pierre-des-Corps
Tél : 02 47 44 05 53
stephanie.neveu@ccca-btp.fr

CFA de l'AFP de la Ville de Tours

Espace médiation
8 allée Roger Lecotté
37100 Tours
Tél : 02 47 88 51 00
maryline.rigaudiere@cfa-tours.fr
charlotte.gaillard@cfa-tours.fr

CFA agricole d'Indre-et-Loire

Espace médiation
La Plaine – 37230 Fondettes
Tél : 02 47 42 17 90
espacemediation-cfa.indre-et-loire@educagri.fr

CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire

(interprofessionnel)
Espace médiation
1 et 2 Rue Philippe Lebon ZI n°2
37300 Joué-Lès-Tours
Tél : 02 47 78 47 16
Espacemediation@cm-tours.fr

LOIR ET CHER (41)

BTP CFA du Loir-et-Cher

Espace médiation
15 - 17 rue André Boulle
41000 Blois
elodie.cadiou@ccca-btp.fr
Tél : 02 54 90 34 62 / 06 67 70 68 94

CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loir-et-Cher

(interprofessionnel)
Espace médiation
12 rue François Billoux
41000 Blois
Tél : 02 54 74 14 73
jj.bandierier@cfa41.fr

CFA Agricole du Loir-et-Cher

Espace médiation sur 2 sites :
5/7 rue des Grands Champs
C/S 2908
41029 Blois cedex
Tél : 02.54.56.49.00
romain.huet@educagri.fr

6 rue de l'agriculture
41800 Montoire-sur-Loir
Tél : 02.54.56.49.00
romain.huet@educagri.fr

LOIRET (45)

BTP CFA du Loiret

Espace médiation
79 rue du Petit Pont – 45000
Orléans
Tél : 02 38 86 02 51
sandra.renoncourt@ccca-btp.fr

**CFA de la Chambre de
Métiers et de l'Artisanat du
Loiret** (interprofessionnel)
Espace médiation
5 rue Charles Péguy – BP 1927
45009 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 62 75 29
cfa@cfacm45.fr

CFA Est Loiret

Espace médiation
35 Avenue Gaillardin
CS 80324 MONTARGIS
45125 Chalette-sur-Loing
Tél : 02 38 98 05 92
viescolaire@cfa-montargis.fr

Les Points d'Accueil, d'Information et d'Orientation

Les Centres d'Aide à la Décision des Chambres de Métiers et de l'Artisanat - Points apprentissage

CAD – point apprentissage du Cher

15 rue Henri Dunant
CS 80345
18023 Bourges Cedex
Tél : 02 48 69 70 75
cad18@cm-bourges.fr
www.cm-18.fr

CAD – point apprentissage d'Eure-et-Loir

Chambre de Métiers et de
l'Artisanat
24 boulevard de la Courtille
28000 Chartres
Tél : 02 37 91 57 00
service-cad@cm-28.fr
www.cma28.fr

CAD de l'Indre

ZA des Chevaliers
31 rue Robert Mallet-Stevens
BP 296
36000 Châteauroux
Tél : 02 54 08 80 16
cad@cm-indre.fr

CAD d'Indre-et-Loire

36-42 route de Saint-Avertin
C/S 50412
37204 Tours Cedex 3
Tél : 02 47 25 24 21
cad@cm-tours.fr

CAD du Loir-et-Cher

16 rue de la Vallée Maillard
41018 Blois Cedex
Tél : 02 54 44 65 69
cad@cma-41.fr
www.cma41.fr

CAD du Loiret Chambre de Métiers et de l'Artisanat

28 rue du Faubourg de
Bourgogne
45000 Orléans
Tél : 02 38 68 08 68
cad@cma-loiret.fr
www.cm45.fr

Les Chambres de Commerce et d'Industrie et les Points « A »

« Point A » de la CCI du Cher

Esplanade de l'Aéroport
BP 54
18001 Bourges Cedex
Tél : 02 48 67 80 80
ccicompetences18@cher.cci.fr

CCI d'Eure-et-Loir

1 Avenue Marcel Proust
BP 20062
28002 Chartres Cedex 1
Tél : 02 37 84 28 28
crousseau@cci28.fr

« Point A » de la CCI de l'Indre

16 Place St Cyran
36000 CHATEAUROUX
Tél : 02 54 53 52 00
accueil@indre.cci.fr

« Point A » de la CCI de Touraine

4 bis rue Jules Favre
BP 41028
37010 Tours Cedex 1
Tél : 02 47 47 20 00
www.touraine.cci.fr

CCI du Loir-et-Cher

Service Apprentissage/
Point A
16 rue de la Vallée Maillard
41018 Blois Cedex
Tél : 02 54 44 64 47
contact@loir-et-cher.cci.fr
www.loir-et-cher.cci.fr

« Point a » de la CCI du Loiret

23 place du Martroi
45044 ORLEANS CEDEX 1
Tél : 02 38 77 77 77
apprentissage@loiret.cci.fr

Les Missions Locales

Mission locale de pays Sancerre-Sologne

27 avenue de la gare
BP 73
18700 AUBIGNY SUR NERE
Tél : 02 48 58 35 91
missionlocale@sancerresologne.fr
www.missionlocale-
sancerresologne.org

Mission locale de pays Sancerre-Sologne Antenne de Sancerre

Maison des associations
Cour du 18 juin - BP 69
18300 SANCERRE
Tél : 02 48 54 19 44
missionlocale@sancerresologne.fr

Mission locale de Bourges, Mehun sur Yèvre, Saint Florent sur Cher

8 C Cour des Jacobins
18000 Bourges
Tél : 02 48 65 39 97
mlbourges@
missionlocalejeunes.fr
www.missionlocalebourges.fr

Mission locale Cher Sud Antenne de la Guerche

Parc Maurice Fuzelier
18150 LA GUERCHE SUR
L'AUBOIS
Tél : 02 48 74 28 44
contact@mlchersud.fr

Mission locale Cher Sud Antenne de Dun sur Auron

5 rue du collège
18130 DUN SUR AURON
Tél : 02 48 82 10 35
contact@mlchersud.fr

Mission locale de Bourges Antenne de Mehun sur Yèvre

Place Jean MANCEAU
18500 MEHUN SUR YEVRE
Tél : 02 48 57 06 24
antennemehun@
missionlocalejeunes.fr

Mission Locale Cher Sud

2 rue Racine
Immeuble le Racine
18200 SAINT AMAND
MONTROND
Tél : 02 48 82 10 35
contact@mlchersud.fr

Mission locale de Bourges Antenne de St Florent sur Cher

75 avenue Gabriel DORDAIN
18400 SAINT FLORENT SUR
CHER
Tél : 02 48 23 21 23
antennestflorent@
missionlocalejeunes.fr

Mission locale Vierzon

28 avenue Pierre Sépard
18100 VIERZON
Tél : 02 48 75 85 12
accueil@mlj-vierzon.fr

Mission locale Chartres

2 rue de Normandie
28110 LUCE
Tél : 02 37 36 49 50
contact@maj-chartres.fr
www.mission-locale-chartres.fr

Milos 28 - Antenne de Châteaudun

1 rue des Empereurs
28200 CHATEAUDUN CEDEX
Tél : 02 37 52 57 71
accueil.chateaudun@milos28.fr

Mission Locale de Dreux

48, bis, rue Saint Denis
28100 DREUX
Tél : 02 37 38 57 67
mission.locale.dreux@wanadoo.fr
www.mldreux.com

Milos 28 - Antenne de Nogent

2 rue Sainte Anne
28400 NOGENT LE ROTROU
Tél : 02 37 52 57 71
accueil.nogent@milos28.fr

Mission Locale de Châteauroux

24 rue Bourdillon
36000 CHATEAUROUX
Tél : 02 54 07 70 00
www.mission.locale.
chateauroux.org
mission.locale@chateauroux.org

Mission locale d'Issoudun

rue Georges Brassens
Forma pôle
36100 ISSOUDUN
Tél : 02 54 21 52 75
ml.issoudun@orange.fr

Mission locale Indre Sud

28 rue Grande
BP 115 – 36300 LE BLANC
Tél : 02 54 37 27 27
mife.le.blanc@wanadoo.fr

**Mission locale Indre Sud
Antenne d'Argenton sur
Creuse**

1 rue des Ecoles
36200 ARGENTON SUR CREUSE
Tél : 02 54 24 06 50

**Mission locale Indre Sud
Antenne de La Chatre**

1 rue Maurice Rollinat
36400 LA CHATRE
Tél : 02 54 48 29 70

**Mission Locale Loire
Touraine**

19, rue de l'Île d'Or – BP 132
37400 Amboise
Tél : 02 47 30 50 77
contact@mlloiretouraine.org

**Mission Locale Loire
Touraine – Antenne de
Château-Renault**

31 avenue du Maine – BP 49
37110 CHATEAU-RENAULT
Tél : 02 47 56 07 29
chateaurenault@
mlloiretouraine.org
www.mlloiretouraine.org

Mission Locale du Chinonais

2, Place Tenkodogo – BP 138
37051 CHINON CEDEX
Tél : 02 47 93 30 40
mission.locale.chinon@
wanadoo.fr

**Mission locale Touraine Côté
Sud**

Place du Maréchal Leclerc
Les jardins de l'abbaye
37600 BEAULIEU LES LOCHES
Tél : 02 47 94 06 46
contact@ml-tourainecotesud.fr

**Mission Locale de Touraine
Antenne Centre**

10 Place neuve
37000 TOURS
Tél : 02 47 31 39 15
mission.locale@mltouraine.com

**Mission Locale de Touraine
Antenne Giraudeau**

285 rue Giraudeau
37000 TOURS
Tél : 02 47 76 12 11
Equipe.civis@mltouraine.com

**Mission Locale de Touraine
Antenne Nord**

17-21 rue de Tourcoing
37100 TOURS
Tél : 02 47 51 03 02
antenne.nord@mltouraine.com

**Mission Locale de Touraine
Antenne Sud**

2 Place Jean Nicolas Bouilly
37300 JOUE LES TOURS
Tél : 02 47 53 97 83
Antenne.sud@mltouraine.com

**Mission Locale de Touraine
Antenne Est**

22 rue Grand Cour – BP 357
37700 ST PIERRE DES CORPS
Tél : 02 47 63 44 60
Antenne.est@mltouraine.com

Mission Locale du Blaisois

15 avenue de Vendôme
BP 948
41000 BLOIS
Tél : 02 54 52 40 40
secretariat@mlblois.com

**Mission locale du
Romorantinois**

3 rue Jean Monnet – L'atelier
41200 ROMORANTIN-
LANTHENAY
Tél : 02 54 76 23 22
mlromo@orange.fr

Mission Locale du Vendômois

71 Faubourg Chartrain
41100 VENDOME
Tél : 02 54 77 14 87
missionlocale@ml-vendomois.fr

**Mission Locale de Montargis
- Gien**

31 avenue Chautemps
Centre Nelson Mandela
2ème étage
45200 Montargis
Tél : 02 38 98 73 60
contact@aijam.com

**Mission Locale de Montargis
- Gien – Antenne de Gien**

30 rue Paul Bert
45500 Gien
Tél : 02 38 67 25 62
contact.missionlocalegien@
aijam.com

Mission Locale de l'Orléanais

9 Boulevard de Verdun
45000 ORLEANS
Tél : 02 38 78 91 92
Contact@mlo.fr
www.mlo.fr

Mission Locale du Pithiverais

1 centre Madeleine Rolland
porte 4
45300 PITHIVIERS
Tél : 02 38 30 78 06
mlpithiverais@orange.fr
www.mission-locale-pithiverais.org

Mission Locale de l'Orléanais - Argonne

4 rue Jean Philippe Rameau
45000 ORLEANS
Tél : 02 38 83 10 04
contact@mlo.fr

Mission Locale de l'Orléanais - La Source

18 avenue de la Bolière
45100 ORLEANS
Tél : 02 38 24 18 03
contact@mlo.fr

Mission Locale de l'Orléanais - St Marceau

Aselqo St Marceau
26 rue Coursimault
45100 ORLEANS
Tél : 07 76 98 52 77
contact@mlo.fr

Les Chambres Consulaires par département

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Chambre de Métiers et de l'Artisanat 18

15 rue Henri Dunant
CS 80345
18023 Bourges Cedex
Tél : 02 48 69 70 71
www.cma18.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat 28

24 boulevard de la Courtille
28000 Chartres
Tél : 02 37 91 57 00
www.cma28.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat 36

31 rue Robert Mallet Stevens
BP 296
36000 Châteauroux
Tél : 02 54 08 80 00
www.cm-indre.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat 37

36-42 route de Saint-Avertin
CS 50412
37204 Tours Cedex 3
Tél : 02 47 25 24 00
www.cma37.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat 41

16 rue de la Vallée Maillard
41018 Blois Cedex
Tél : 02 54 44 65 83
www.cma41.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat 45

28 rue du Faubourg de
Bourgogne
45000 Orléans
Tél : 02 38 68 08 68
www.cma45.fr

Les Chambres d'Agriculture

Chambre d'Agriculture 18

2701 route d'Orléans
BP 10
18230 Saint Doulchard
Tél : 02 48 23 04 00
www.cher.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture 28

10 rue Dieudonné-Costes
28000 Chartres
Tél : 02 37 24 45 45
www.chambre-agriculture-28.com

Chambre d'Agriculture 36

24 rue des Ingrains
36022 Châteauroux Cedex
Tél : 02 54 61 61 61
www.indre.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture 37

38 rue Augustin Fresnel
BP 50 139
37171 Chambray lès Tours
Cedex
Tél : 02 47 48 37 37
www.indre-et-loire.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture 41

11-13-15 rue Louis-Joseph
Philippe
41018 Blois
Tél : 02 54 55 20 00
www.loir-et-cher.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture 45

13 avenue des Droits de
l'Homme
45921 Orléans cedex 9
Tél : 02 38 71 90 10
www.loiret.chambagri.fr

Les Chambres de Commerce et d'Industrie

Chambre de Commerce et d'Industrie 18

Esplanade de l'aéroport
BP 54 - 18001 Bourges Cedex
Tél : 02 48 67 80 80
www.cher.cci.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie 28

5 bis avenue Marcel Proust
CS 80062 - 28008 CHARTRES
CEDEX
Tél : 02 37 84 28 28
www.cci28.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie 36

24 place Gambetta
36028 Châteauroux Cedex
Tél : 02 54 53 52 51
www.indre.cci.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie 37

4 bis rue Jules Favre
BP 41028 - 37010 Tours Cedex 1
Tél : 02 47 47 20 00
www.touraine.cci.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie 41

16 rue Vallée Maillard
41018 Blois Cedex
Tél : 02 54 44 64 00
www.loir-et-cher.cci.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie 45

23 place du Martroi
45044 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 77 77 77
www.loiret.cci.fr



Les services de l'État par département

Les Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

UNITE TERRITORIALE du Cher

Centre administratif Condé
2 rue Victor Hugo – CS 30008
18013 Bourges Cedex
Tél : 02 48 27 10 10
Fax : 02 48 65 04 37
ddtefp-cher@direccte.gouv.fr

UNITE TERRITORIALE d'Eure-et-Loir

Service formation professionnelle
13 rue du Docteur Haye
BP 50543
28019 Chartres Cedex
Tél : 02 37 18 79 00
Fax : 02 37 18 79 19
dd-28.direction@direccte.gouv.fr

UNITE TERRITORIALE de l'Indre

DIRRECTE CENTRE
Cité administrative Bertrand
Boulevard George Sand
BP 607
36020 Châteauroux Cedex
Tél : 02 54 53 80 53
Fax : 02 54 34 29 40
dd-36.direction@direccte.gouv.fr

UNITE TERRITORIALE d'Indre-et-Loire

Service apprentissage
8 rue Alexander Fleming
BP 2799
37027 Tours Cedex
Tél : 02 47 31 57 01
Fax : 02 47 31 57 04
dd-37.direction@direccte.gouv.fr

UNITE TERRITORIALE du Loir-et-Cher

Centre administratif
34 avenue Maunoury
41011 Blois Cedex
Tél : 02 54 55 85 70
Fax : 02 54 55 85 50
dd-41.alternance@direccte.gouv.fr

DIRECCTE du Centre

12 Place de l'Etape
CS 85809
45058 Orléans Cedex 5
Tél : 02 38 77 68 00

UNITE TERRITORIALE du Loiret

25 rue J. Jaurès
45200 MONTARGIS
Tél : 02 38 95 07 50
Fax : 02 38 95 07 51

Cité Administrative Coligny

131 faubourg Bannier
45042 Orléans Cedex 1
Tél : 02.38.78.98.38

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - Centre-Val de Loire

Service régional de la formation et du développement

Cité administrative Coligny
131 faubourg Bannier
45042 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 77 40 30
Fax : 02 38 77 40 98
srfd.centre@educagri.fr

Les Services Départementaux de l'Inspection du Travail de l'Emploi et de la Politique Sociale Agricole

SDITEPSA du Cher

Centre administratif Condé
Avenue du 95eme de ligne
18013 Bourges Cedex
Tél : 02 48 23 75 06
Fax : 02 48 23 75 01

SDITEPSA d'Eure-et-Loir

15 place de la république
28019 Chartres Cedex
Tél : 02 37 20 50 43
Fax : 02 37 36 37 03

SDITEPSA de l'Indre

Boulevard George Sand
BP 589
36019 Châteauroux Cedex
Tél : 02 54 53 26 91
Fax : 02 54 53 26 06

SDITEPSA d'Indre-et-Loire

61 avenue de Grammont
BP 4111
37041 Tours Cedex
Tél : 02 47 70 82 73
Fax : 02 47 70 82 89
sditepsa.ddaf@agriculture.gouv.fr

SDITEPSA de Loir-et-Cher

34 avenue Maunoury
41011 Blois Cedex
Tél : 02 54 90 96 91
Fax : 02 54 90 96 96

SDITEPSA du Loiret

Cité administrative Coligny
131 faubourg Bannier
45042 Orléans Cedex
Tél : 02 38 77 41 93
Fax : 02 38 77 41 95
sditepsa.ddaf45@agriculture.gouv.fr

Les Inspections du Travail des Transports

Inspection du Travail des Transports du Cher et de l'Indre

Centre administratif Condé
18000 Bourges
Tél : 02 48 55 46 70
Fax : 02 48 55 46 73

Inspection du Travail des Transports d'Eure-et-Loir

Bâtiment DDE
17 Place de la République
28019 Chartres Cedex
Tél : 02 37 20 41 63
Fax : 02 37 33 40 80

Inspection du Travail des Transports d'Indre-et-Loire et Loir-et-Cher

1 quai Portillon – 37100 Tours
Tél : 02 47 88 24 50
Fax : 02 47 88 24 59
itt.tours@equipement.gouv.fr

Inspection du Travail des Transports du Loiret

Cité administrative coligny
Bâtiment A1
131 Faubourg Banner
45042 Orléans
Tél : 02 38 52 47 93
Fax : 02 38 52 48 91

Les contacts de la Région Centre-Val de Loire

Primes à l'Apprentissage

primes-apprentissage@
regioncentre.fr
ou 02 38 70 34 04

Fonctionnement conventionnel des établissements

fonctionnement-apprentissage@
regioncentre.fr
ou 02 38 70 32 69
ou 02 38 70 27 44

Cellule de gestion Direction de l'Apprentissage / Direction des Formations Sanitaires et Sociales

gestion.AC3S@regioncentre.fr
ou 02 38 70 34 88
ou 02 38 70 25 54

Les effectifs des CFA et Sections d'apprentissage

effectifs-apprentissage@
regioncentre.fr
ou 02 38 70 35 70
ou 02 38 70 32 69

Plan d'investissements des CFA

investissement-apprentissage@
regioncentre.fr
ou 02 38 70 35 70
ou 02 38 70 32 69

Les projets de CFA

pedagogie-apprentissage@
regioncentre.fr
ou 02 38 70 32 10
ou 02 38 70 27 39
ou 02 38 70 31 70

Carte des formations professionnelles initiales

carte-apprentissage@
regioncentre.fr
ou 02 38 70 28 62
ou 02 38 70 28 40

Le Trans'Europe Centre Apprentissage

Trans-europe-apprentissage@
regioncentre.fr
ou 02 38 70 35 70

Demande de particulier en matière d'apprentissage

02 38 70 34 49

Les actions de promotion des métiers

02 38 70 34 49

Le programme Leonardo Da Vinci

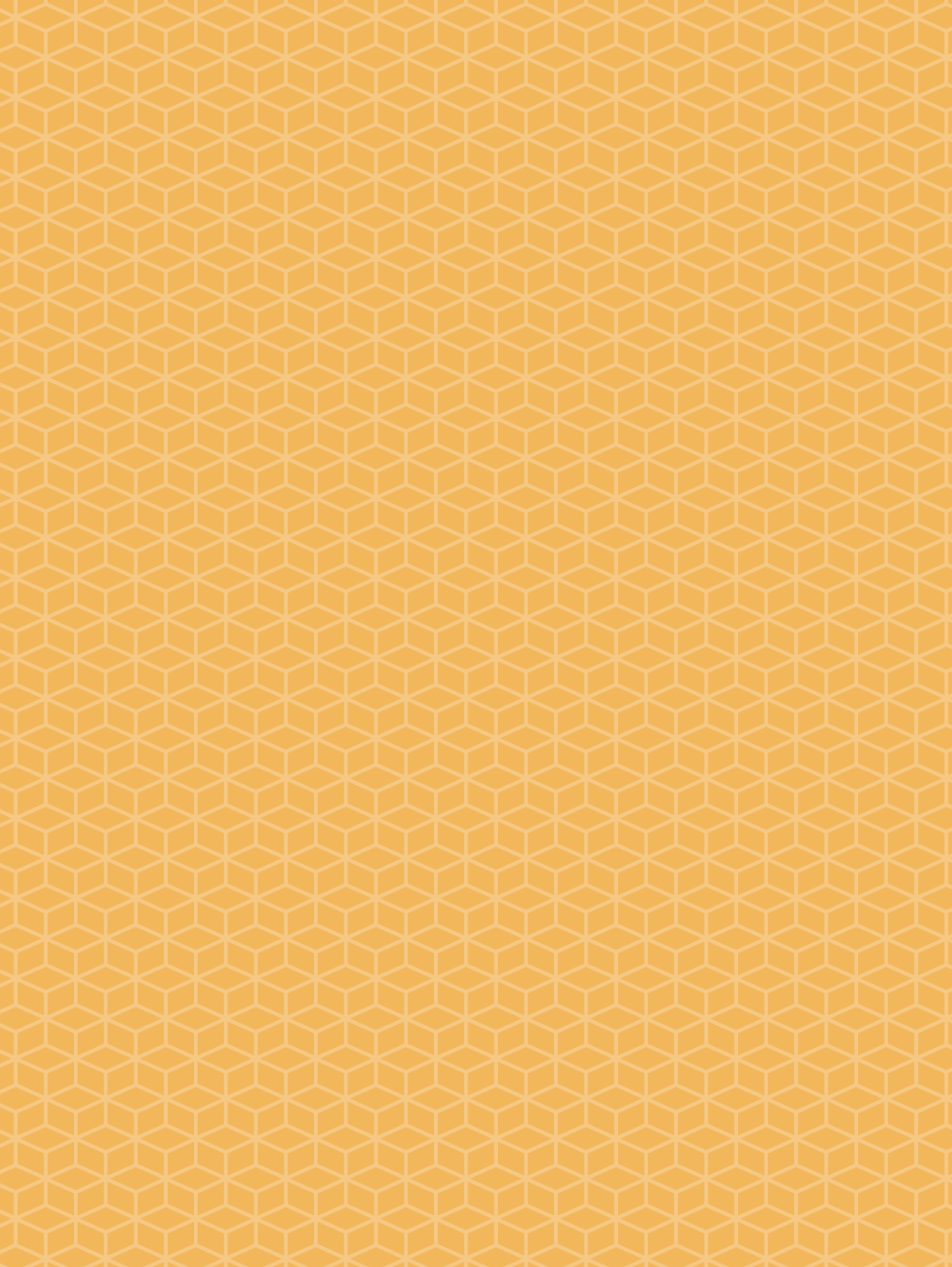
02 38 70 34 91

Le chéquier culture et aux « Arts apprentis »

02 38 70 25 25

Le guide apprentissage

02 38 70 34 49





Conseil régional du Centre-Val de Loire

9 rue Saint-Pierre-Lentin

CS 94117

45041 Orléans Cedex 1

www.regioncentre-valdeloire.fr



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

